



Alzheimer, un compagnon de voyage déroutant

PAGE 7

© BSIP Reporters

troubles de l'équilibre

Rééduquer l'oreille interne

La kiné vestibulaire permet de traiter les vertiges, le mal des transports, certains malaises liés aux mouvements et les troubles de l'équilibre.

PAGE 6

logement

Dehors, les locataires?

Même en hiver, la loi autorise les expulsions, mais elles sont soumises à conditions. Mieux vaut tenter, d'abord, le compromis avec le propriétaire.

PAGE 2

actualités

Une alternative à l'austérité

Le Mouvement ouvrier chrétien et son homologue flamand dénoncent les recettes ultralibérales de l'Europe et les risques liés à la réforme de l'Etat.

PAGE 3

électroménager

Miroir, mon beau miroir...

Les appareils électroménagers ont envahi nos maisons. Pratiques et économes, ils nous simplifient la vie et reflètent ce que nous sommes.

PAGE 9

Conseils juridiques

L'expulsion du logement, interdite en hiver ?

En Belgique, contrairement à l'idée largement répandue, les expulsions de locataires sont autorisées en hiver. Cependant, elles doivent être réalisées dans le respect d'un certain nombre de règles. Précisions utiles pour contrer les fausses croyances, nombreuses en matière d'expulsion !

L'expulsion d'un locataire en hiver est autorisée

La loi belge n'interdit pas les expulsions de locataires en hiver. Cette lacune a déjà fait couler beaucoup d'encre mais aucun changement ne se profile à l'horizon. Il existe cependant une trêve hivernale à Bruxelles, mais uniquement pour les locataires de logements sociaux. Ceci explique probablement la confusion en la matière.

Cependant, le juge de paix n'est pas totalement démuni face aux situations les plus précaires. Il conserve le droit de postposer une expulsion prévue en hiver. Normalement l'expulsion est ordonnée un mois après la signification du jugement, c'est-à-dire un mois après qu'un huissier de justice soit venu apporter officiellement le jugement au locataire. Donc, si le juge rend sa décision le 12 novembre, par exemple, et que le propriétaire fait signifier le jugement le 19 novembre, l'expulsion aura lieu au plus tôt le 19 décembre. Comme l'huissier doit prendre contact avec la commune, la police, le serrurier et le déménageur pour convenir d'une

date d'expulsion, il est probable que celle-ci ait lieu plus d'un mois après la signification.

Par ailleurs, le juge peut décider d'un délai plus court ou plus long qu'un mois. Il peut, par exemple, prendre en considération les possibilités de relogement du locataire ou encore la situation financière précaire du propriétaire. Mais attention, les dérogations ne sont pas automatiques !

Pas d'expulsion sans titre exécutoire

Lorsqu'un conflit locatif survient, c'est le juge de paix qui apprécie si l'expulsion est la solution la plus pertinente. Il existe, en effet, d'autres possibilités pour sanctionner le locataire (par exemple : le condamner à payer le loyer et des dommages et intérêts, etc.). L'expulsion est fréquente mais n'est pas automatique. Pour obtenir cette décision, le propriétaire introduit une demande auprès de la justice de paix du lieu où se situe l'immeuble. C'est l'huissier de justice qui procédera, le cas échéant, à l'expulsion du locataire.

Le propriétaire qui met les squatteurs de son bien à la rue, change les serrures ou évacue ses locataires et leurs meubles, commet une série d'infractions (violation de domicile, vol avec effraction, dégradation de mobilier, menaces...). Son locataire peut porter plainte contre lui auprès de n'importe quel commissariat et demander l'intervention de la police.

Une solution lente et coûteuse

Le délai entre l'apparition du problème et l'expulsion du locataire est en moyenne de sept à huit mois. Certaines expulsions n'ont lieu qu'un an après l'introduction de la demande. De plus, les frais d'expulsion sont élevés. En effet, l'huissier doit faire appel à un serrurier, à un déménageur et doit dresser un procès-verbal qui constate la libération des lieux et indique également, si besoin est, le relevé des compteurs. Il faut compter en moyenne 1.000 à 1.200 euros de frais à charge du locataire mais avancés par le propriétaire. La récupération de ces sommes est souvent compliquée lorsque le locataire est insolvable.



D'abord le compromis

La solution la plus économique et la plus rapide reste donc le compromis. Si vous êtes locataire, n'hésitez pas, avant la cessation du paiement, à parler de vos difficultés financières avec votre propriétaire. Il est dans l'intérêt de chacun de trouver une solution : échelonnement des paiements, diminution temporaire de loyer, etc.

Si vous êtes propriétaire et que votre locataire ne paie plus son loyer, un rappel à l'ordre plus formel peut débloquent la situation et créer un déclic. Adressez-lui, par exemple, une lettre de mise en demeure par lettre recommandée, confiez à un avocat l'envoi d'un courrier, demandez une conciliation devant le juge de paix, etc.

// ASBL DROITS QUOTIDIENS



>> Durant le mois qui suit la publication de cet article, consultez les questions complémentaires sur le thème abordé dans la rubrique accès libre sur le site : www.droitsquotidiens.be

Solival vous conseille

Adapter son vélo pour conserver son hobby

Rien de tel que le vélo pour s'oxygéner, profiter des paysages, se déplacer aisément ou faire ses courses ! Maladie, handicap, affaiblissement musculaire ou peur de tomber peuvent faire penser que c'est impossible. Pourtant, un grand nombre de solutions adaptées permet à chacun de trouver le vélo qui lui convient.

Le tricycle

Avec ses trois grandes roues, le tricycle offre une grande stabilité. Son cadre est souvent bas, ce qui facilite l'enjambement. Le tricycle est, en général, proposé avec des paniers pour transporter du matériel. Certains sont à vitesse unique, d'autres en offrent trois. Il est même possible d'en trouver avec une assistance au pédalage sous forme de batterie (photo 1).

Les tandems

Lorsqu'une personne ne peut pas se déplacer sur un vélo indépendant du fait qu'elle est moins valide ou malvoyante, le tandem peut être une solution (photo 2). Il existe même des modèles sur lesquels la personne peut être couchée à l'arrière du vélo. Le principe du vélo-suiveur est également une possibilité qui se développe de plus en plus pour les enfants (photo 3). Il s'agit d'un vélo que l'on fixe au premier pour le transformer en tandem. Ce système permet au jeune de pédaler tout en n'étant

pas aux commandes de la direction de vélo. Il existe aussi des barres de tractions qui permettent de relier le vélo du parent avec celui de l'enfant.

Des vélos sans pédaler

Profiter de balades en vélo sans pédaler c'est possible également. Pour les plus jeunes, des vélos se combinent à des poussettes ou peuvent accueillir un siège enfant. Pour les moins jeunes, il est possible de relier, par un kit spécifique, le vélo de cycliste au fauteuil roulant manuel du passager, comme un pousse-pousse japonais (photo 4). Il existe aussi un vélo adapté avec une plateforme prête à accueillir un fauteuil roulant manuel. Enfin, la joëlette, sorte de fauteuil tout terrain à deux porteurs, permet à la personne à mobilité réduite de randonner et de communier avec la nature (photo 5).

Le handbike

Comme son nom l'indique, le handbike est un vélo qui s'utilise avec les

maines. Les pédales sont au niveau du guidon et le cycliste se place en position assise. Ce vélo est régulièrement utilisé dans les courses à pied et les courses cyclistes par des personnes qui n'ont plus l'usage de leur membres inférieurs (photo 6).

Le vélo couché

Très confortable grâce à son assise ergonomique, le vélo couché est une solution pour les personnes souffrant de maux de dos (photo 7). Il se dirige grâce à un guidon ou à des manettes situées de part et d'autre du siège. Certains vélos couchés sont disponibles avec trois roues pour augmenter la stabilité.

Les cinquièmes roues de fauteuil roulant

Ce système combine une roue, un guidon, un pédalier et des freins. Il permet de transformer le fauteuil roulant en un tricycle manuel. Ce matériel est surtout disponible sur internet.

Comment se procurer les engins ?

Beaucoup de marchands de cycles vendent des vélos adaptés, même si ceux-ci ne sont pas exposés en magasin. N'hésitez pas à demander de la documentation et des conseils. Vous pouvez aussi vous informer et acheter des vélos adaptés, neufs ou d'occasion, sur internet. Mais la vigilance reste de mise comme pour tout achat réalisé via le web.

Quelques magasins et certaines associations (Almagic, par exemple) assurent la location de vélos adaptés ou joëlettes (1). Les bandagisteries ou autres magasins vendant du matériel médical spécialisé peuvent aussi vous procurer certains des vélos adaptés, comme les tricycles et les cinquièmes roues de fauteuil roulant manuel.

Quels remboursements financiers possibles ?

Les tricycles orthopédiques sont les seuls vélos à être remboursés par l'Inami pour les utilisateurs à mobi-



SOLIVAL WALLONIE-BRUXELLES est à votre service tous les jours ouvrables de 9 à 16h.

Une salle d'apprentissage et d'essai est ouverte aux Cliniques universitaires de Mont-Godinne - 5530 Yvoir

Une autre salle existe aussi à Thuin.

Tél.: 070/22.12.20
e-mail : info@solivalwb.be
www.solivalwb.be

lité réduite. Néanmoins, les bénéficiaires d'un fond régional (l'Awiph, en Wallonie, le Phare en région bruxelloise), peuvent introduire une demande de remboursement sur la base d'un document appuyant l'utilité et le besoin du vélo adapté.

(1) Le prêt d'une joëlette est également possible auprès de Altéo. Tél : 02/246.42.26.



Point de vue

Dans le contexte institutionnel, économique et social chahuté que nous connaissons, les présidents du MOC (Mouvement ouvrier chrétien) et de l'ACW (Algemeen christelijk werknemersverbond), Thierry Jacques et Patrick Develtere, ont décidé de préparer ensemble leurs positions de rentrée. Si les mouvements sont autonomes l'un de l'autre, ils défendent des positions largement communes. Sur le terrain communautaire comme sur le terrain européen.

Une alternative à l'austérité

Les tensions communautaires que connaît la Belgique ont conduit le MOC et l'ACW à multiplier les rencontres, les échanges. Ceux-ci ont permis de constater les convergences de programmes, de messages. Le leitmotiv commun, c'est la lutte contre les inégalités qui se développent dans nos sociétés et les rendent inhumaines et "malheureuses". Nous voulons des sociétés où le bien-être des citoyens est central, où il est le moteur du développement.

Réforme de l'État belge

Pour le MOC comme pour l'ACW, le maintien de la sécurité sociale et du droit du travail au niveau fédéral est essentiel. Cette position est défendue tant par les organisations fédérales qui constituent les deux mouvements (1) que par nos organisations communautaires (2). En outre, une réforme de l'État est opportune si elle rend plus efficace le fonctionnement de nos institutions et améliore la qualité de la vie des citoyens. Pour nous, cette réforme doit apporter plus de cohérence dans les politiques menées en Belgique. Et si les entités fédérées doivent recevoir plus de responsabilités, il faut aussi une concertation et une collaboration renforcées. L'enjeu de la réforme de l'État est en définitive celui du mode d'organisation démocratique de l'État belge et de ses Régions et Communautés. Il faut éviter à la fois le "tout au marché" et le "tout à l'État", et préserver un modèle politique où la société civile, les organisations sociales et le tissu associatif jouent pleinement leur rôle de démocratie participative et citoyenne.

Il y a lieu de maintenir une grande vigilance quant aux risques pour le bien-être de l'ensemble des citoyens et en particulier des plus faibles. Et nos craintes, à cet égard, sont vives. Qu'en sera-t-il d'une politique de santé vraiment cohérente (englobant les aspects de prévention, de politique sociale, de logement, d'accès aux soins...) si les responsabilités sont encore plus éclatées qu'aujourd'hui ? Et quel est le risque d'un dumping fiscal "intra-belge" qui pourrait apparaître au niveau des entreprises et des ménages les plus fortunés, entre les différentes entités du pays ? Ce qui conduirait à renforcer la pression concurrentielle alors que l'on voudrait la diminuer sur le plan européen, à la faveur d'une harmonisation accrue.

Le contexte européen

Des investissements pour lutter contre les inégalités et veiller au bien-être de l'ensemble des citoyens sont indispensables. Pour assurer la qualité et la durabilité de nos sociétés, nous avons besoin d'investissements sociaux dans le capital humain (la santé, l'éducation), les fonctions collectives, les services publics, le non-marchand. Ils demandent de mobiliser des moyens financiers importants. Or, l'évolution de la situation en Europe est extrêmement préoccupante. L'austérité est généralisée comme réponse à la crise. Pour faire face aux

déficits publics, l'Europe et ses États membres appliquent des recettes ultralibérales: réduction des dépenses publiques, diminution de la protection sociale, flexibilisation du marché du travail, affaiblissement des salaires, des pensions, des allocations sociales, etc. Cela entraîne deux conséquences: d'une part, la baisse du pouvoir d'achat, l'augmentation de la pauvreté et l'accroissement des inégalités, ce qui provoque la révolte sociale; et d'autre part, le ralentissement, voire l'arrêt de la relance économique. On a affaire à une austérité suicidaire qui tue le développement économique et mine la cohésion sociale. C'est une voie sans issue.

Des bases pour un autre modèle

Il s'agit de changer radicalement d'orientation. Pas de s'engager dans le modèle allemand de dérégulation: il a augmenté le risque de pauvreté de plus de 25% depuis 2005 et accru le nombre de travailleurs pauvres de 20%. Pas, non plus, de s'engager dans des politiques d'austérité comme en Irlande, en Italie, en Grèce...: elles appauvrissent le monde du travail et minent les perspectives de relance. Ainsi, exiger de la Grèce un taux de croissance de 2% après avoir privé sa population de plus de 10% de son pouvoir d'achat est évidemment un non-sens!

Le MOC et l'ACW proposent un autre modèle de développement, basé sur quatre principes fondamentaux:

- > Promouvoir la croissance de la qualité de la vie et de la société (ce qui ne correspond pas forcément toujours au PIB).
- > Opérer le désendettement public, mais par une fiscalité juste et réellement progressive.
- > Procéder à des investissements sociaux massifs (à financer par une fiscalité verte), capables d'assurer la durabilité de nos sociétés en réduisant les inégalités, en préparant le vieillissement de la population, en protégeant la biodiversité, les ressources naturelles et le climat.
- > Passer à un projet mobilisateur de coopération européenne forte, comme le réclame Jacques Delors. Par une véritable gouvernance économique, la mise en œuvre d'euro-obligations, ainsi qu'une fiscalité européenne avec, notamment, un impôt des sociétés européen et une taxation sur les transactions financières.

Un tel projet de société nécessite un changement fondamental de "paradigme, de mode de pensée. Comme le disait Albert Einstein, "on ne peut résoudre un problème avec les modes de pensée qui l'ont engendré". Loin de la fuite vers le chacun-pour-soi, c'est un projet capable de rendre confiance et espoir aux citoyens qu'il faut défendre, un projet qui, comme le disait joyeusement Jean-Claude Guillebaud, permette de retrouver "le goût de l'avenir".

// THIERRY JACQUES
PRÉSIDENT DU MOC

(1) La CSC, la Mutualité chrétienne et le groupe Arco.
(2) Les Équipes populaires, Vie féminine, la Joc et leurs homologues néerlandophones Kav, KWB et Kaj.

Rééducation fonctionnelle

Des frais de déplacements remboursés pour les moins de 18 ans

Depuis le 20 mai 2011, une nouvelle intervention de l'assurance soins de santé obligatoire est octroyée dans les frais de déplacements des patients de moins de 18 ans suivis dans un centre de rééducation fonctionnelle (1).

Cette mesure entre dans le programme du gouvernement fédéral pour l'amélioration de la qualité de vie des personnes atteintes d'affections chroniques. La prise en charge des frais de transport existait déjà pour les patients dialysés ou cancéreux qui doivent se rendre régulièrement à l'hôpital et pour les proches d'un enfant cancéreux hospitalisé (lire à ce propos l'article publié dans En Marche n° 1459 du 15 septembre dernier en page 2). Elle existait également pour les patients voiturés se rendant dans les centres de rééducation fonctionnelle.

La nouvelle mesure concerne les moins de 18 ans pris en charge dans certains centres de rééducation fonctionnelle pour le suivi de la mucoviscidose, du diabète, de l'autisme, du spina bifida,

d'une déficience visuelle, de maladies neuromusculaires, de maladies métaboliques, etc.

Concrètement, l'assurance soins de santé octroie une intervention dans le coût des trajets aller/retour à concurrence de 0,25 euros par kilomètre sur la base de la distance réelle entre la résidence du bénéficiaire et le centre où il est suivi. Pour obtenir ce remboursement, il suffit de remettre à sa mutualité le formulaire de demande délivré et complété par le centre de rééducation. L'intervention se fera avec effet rétroactif pour les déplacements qui ont eu lieu depuis le 20 mai 2011.

// JD

(1) AR du 8 avril 2011 – MB du 10 mai 2011.

En marge...

Dans la douceur d'automne

Nous étions résignés à ne même plus l'attendre. Sa bouderie paraissait définitive. Il ne nous restait plus qu'à préparer le ramassage des feuilles mortes. Qui donc a osé ainsi se faire si longtemps désirer ? Mais le soleil pardi ! Les veinards qui ne sont pas obligés de prendre leurs vacances en été se dorent sur des plages peu encombrées et les hôteliers du bord de mer sont ravis de compenser un peu les déceptions de ce qui aurait dû être la "haute saison".

Cela tombait bien pour fêter le 40^{ème} anniversaire de la Communauté Française, pardon, de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Le beau temps n'était cependant pas seul à inspirer les discours de circonstances. Alors que les structures de l'Etat belge évoluent vers un accroissement des autonomies régionales, nos leaders politiques, hommes et femmes, tiennent un langage volontariste. En plagiant le slogan des bâtisseurs de l'Etat italien, le propos se résume en "Wallonia fara da se". Traduisons: la Wallonie et sa fédération avec Bruxelles doivent faire confiance d'abord à leurs propres forces et poursuivre leur redressement ensemble. Terminées les

pleurnicheries sur la décadence de nos vieux bassins industriels !

Entretiens, Elio Di Rupo franchit, un par un, les obstacles à la formation d'un gouvernement national. Nous restons, nous les Belges, des incorrigibles, des acharnés, des inlassables chercheurs de compromis. De cet art, un ancien Premier Ministre, Marc Eyskens, voulait même faire un article d'exportation ! Cette fois, la négociation est rude, trop longue, et pas encore bouclée au moment où ces lignes sont écrites. La crise financière qui secoue l'Europe et le monde requiert un gouvernement capable, non seulement de nous éviter de redoutables faillites, mais aussi de relancer l'emploi et de nous préparer à faire face au vieillissement de la population.

Je ne sais si nous sommes, pour l'instant, gratifiés d'un été indien. En tous cas, nous souhaitons que la douceur de ce début d'automne donne la force de conclure à celles et ceux chargés de baliser notre avenir.

// DÉSIÉ VÏHOUX

Astuces pour une vie plus magique...

Un bout de laine ou comment trouver le bon rythme

Choisissons avec soin un bout de laine: sa nuance, sa texture, son épaisseur, sa longueur. Puis grimpons au sommet d'un observatoire imaginaire et observons. Quel cirque ! La course effrénée des uns, l'immobilisme des autres. Le trop rapide ou le trop lent. Concentrons-nous, ici, sur le trop rapide. Le stress... Quand cet anglicisme ne s'était pas encore infiltré dans notre langue française, on était moins nerveux ! Et le sens du mot s'est élargi: du traumatisme à la tension presque permanente. Or nous possédons aujourd'hui plein d'appareils et machines pour alléger nos tâches. Alors comment expliquer ce phénomène d'accélération qui nous conduit à l'essoufflement ? Peut-être par notre désir d'avoir tout et tout de suite, le standing, donc la course à l'argent et, qui sait, la secrète peur de l'arrêt et du face à face avec soi.

Bref, essayons de trouver le bon rythme, c'est-à-dire celui qui nous convient, en cette période de notre vie. Comment ? En apprenant à mieux nous connaître, en étant à l'écoute des signaux de notre corps et de notre tête, en gérant notre agenda, en répartissant nos activités, en sélectionnant fermement parmi cette flopée de propositions et sollicitations et, parfois, en déléguant !

Et si l'on apprenait à bien lancer nos journées ? Par un petit-déjeuner serein ? Et si l'on suivait davantage nos rythmes biologiques ?

Vous direz qu'on est impuissant face à des pressions extérieures. Imaginons donc un travail dans un bureau. Nous sommes assommés par des travaux urgents et urgentissimes. Alors c'est le moment de sortir son bout de laine. On le dépose devant soi. À la moindre tension, on le saisit pour le palper, pour faire pénétrer son extrême douceur en soi. On le garde entre ses doigts, on va respirer à la fenêtre, on s'offre quelques pas de danse (ce n'est pas interdit dans les bureaux !) et on réattaque son travail avec un grand calme. Le calme d'un mouton, placide et philosophe.

// ÉVELYNE WILWERTH

Jeunesse et amour

L'amour, les sentiments, le sexe... Comment sensibiliser les jeunes de 12 à 25 ans à de telles questions? Le site www.loveattitude.be offre une réponse aux jeunes et à leurs éducateurs. Il émane des 4 fédérations de Centre de planning familial en Communauté française. Complètement remanié et redynamisé depuis la mi-septembre, il permet de repérer en quelques clics le Centre le plus proche du domicile d'un jeune. Il met aussi à leur disposition des dossiers tels que "sexe et amour", "contraception", "grossesse et IVG", etc.

INFOS: 02/515.06.26 - WWW.LOVEATTITUDE.BE

Thématique "femmes"

Sous le parrainage de la direction de l'Egalité des chances de la Fédération Wallonie-Bruxelles, l'Université des femmes octroie deux prix à des étudiants ayant réalisé un travail de fin d'études relatif à une thématique "femmes" dans un esprit féministe. Ce travail doit avoir été préalablement sanctionné par une institution d'enseignement supérieur universitaire ou non universitaire pendant l'année 2010-2011. L'un (1.000 euros) relève des Masters, l'autre (500 euros) des Baccalauréats. Les candidatures doivent être introduites avant le 15 janvier 2012.

INFOS: 02/229.38.25.

Assurance pour volontaires

Sur la base de ce que propose actuellement l'Association des Provinces wallonnes (APW), la Commission communautaire française (Cocof) fournit dorénavant la possibilité de contracter une assurance gratuite pour 200 jours de volontariat par an, aux associations bruxelloises francophones. La Cocof se charge directement du contact avec l'assureur. Cette assurance en responsabilité civile, accidents corporels et protection juridique est une avancée importante pour les milliers de volontaires qui l'attendaient depuis 2005, année d'adoption de la loi relative aux droits des volontaires.

INFOS: WWW.LEVOLONTARIAT.BE - WWW.YAQUASENGAGER.ORG - 081/31.35.50.

17ème Journée mondiale de Lutte contre la Pauvreté

Le Réseau belge de Lutte contre la Pauvreté (BAPN) appelle à la mobilisation le 16 octobre prochain. Sa revendication: stop à la pauvreté qui touche les enfants et les jeunes! 16% de cette tranche de la population vit dans une famille appauvrie. Le Réseau veut que le cercle générationnel de pauvreté soit enrayé: les enfants issus de familles plus défavorisées ont de la difficulté à se projeter positivement dans l'avenir. Une manifestation est organisée dans les rues de Bruxelles dès 13h. L'action est soutenue par la Mutualité chrétienne.

Lieu: rendez-vous à la Gare du Nord (Bruxelles)

Date: le dimanche 16 octobre à 13h à 17h30.

INFOS: 02/265.01.53 WWW.17OCTOBRE.BE

Prévention
Gare à l'hypertension!

L'hypertension artérielle augmente le risque de développer une maladie cardiovasculaire en particulier l'accident vasculaire cérébral et l'infarctus du myocarde. Comme elle ne provoque généralement pas de symptôme, elle est trop souvent sous-diagnostiquée. Le Fonds pour la chirurgie cardiaque consacre une brochure à cette pathologie qu'il est possible d'éviter et de traiter.

L'hypertension artérielle est une élévation permanente de la pression du sang dans les artères. Elle est souvent découverte par hasard, par exemple à l'occasion d'une consultation chez le médecin de famille pour un autre motif, ou lors d'un examen dans le cadre de la médecine du travail. C'est pourquoi l'hypertension artérielle est qualifiée de "tueur silencieux" parce que ses complications cardio-vasculaires peuvent se développer parfois pendant de nombreuses années, sans que le patient ne s'en aperçoive. Il est donc important de dépister l'hypertension, en mesurant la pression artérielle à chaque contact médical. Il arrive encore trop souvent qu'une hypertension soit découverte lorsqu'une complication provoque l'apparition de symptômes. Il est alors trop tard pour les éviter.

L'hypertension toucherait 25 à 30% des adultes. Dans la plupart des cas, elle résulte de l'interaction de facteurs génétiques et de facteurs envi-

ronnementaux liés au mode de vie dans nos pays industrialisés. Ainsi, à partir d'une prédisposition génétique, des mauvaises habitudes de vie favorisent le développement de l'hypertension: obésité, consommation excessive d'alcool et de sel, et sédentarité. Le rôle d'un stress chronique est possible mais non formellement démontré.

"Le risque cardiovasculaire global n'est pas fixé une fois pour toutes. L'adoption d'une meilleure hygiène de vie, associée si nécessaire au traitement médicamenteux de l'hypertension et des autres facteurs de risque modifiables (tabagisme, obésité, diabète, élévation du cholestérol) pourra diminuer considérablement le risque de complications cardiovasculaires, et ce quels que soient l'âge et l'histoire familiale", écrivent les auteurs de la brochure, spécialistes de la pathologie. Une brochure qui répond dans un langage accessible aux très nombreuses questions que l'on se pose sur la tension artérielle, l'hypertension et le risque cardiovasculaire.

//JD



>> Infos: La brochure "L'hypertension artérielle" publiée par le FGC (64 p) est disponible gratuitement par téléphone au 02/644.35.44. ou par email à info@hartchirurgie-cardiaque.org

La Mutualité chrétienne: une entreprise innovante

Ce 2 octobre, la Mutualité chrétienne de Liège participait à la journée découverte entreprises (JDE), à la faveur de l'inauguration de ses bâtiments rénovés, place du XX août. Succès de foule pour cette ouverture des coulisses de la Mutualité.

Quelque 331.000 visiteurs ont été enregistrés dans les 100 entreprises participantes à Bruxelles et en Wallonie, relatent avec enthousiasme les organisateurs de la journée. Un chiffre qui correspond à l'affluence des années précédentes. Une belle gageure au vu du climat estival qui régnait en ce début octobre. Une réussite aussi pour la Mutualité de Liège. Pour son directeur, Rudolphe Bastin, la participation à la JDE était l'occasion de faire découvrir à un large public les nouveaux métiers que la Mutualité réalise, beaucoup moins axés sur le papier et davantage engagés dans l'échange avec les affiliés. S'agissant de métiers, quelques personnes ont d'ailleurs eu l'occasion, lors de leur visite, de déposer leur CV et d'échanger avec la responsable des ressources humaines.



© Stéphanie Bouton

Surtout, l'insertion de cette étape mutuelliste dans le "parcours de l'innovation" concocté par la JDE, marque une reconnaissance pour l'organisation. En effet, 14 entreprises seulement y participaient sous le label "innovation". Certains présentaient des prototypes ou de nouvelles technologies comme IBA dans le cadre du diagnostic et du traitement du cancer, comme BioWanze producteur de bioéthanol dans un cycle "zéro déchets"... Pour la Mutualité, il s'agissait de braquer les projecteurs sur un service, en particulier sur l'assurance hospitalisation comprise dans la cotisation complémentaire: l'Hospi Solidaire. Cette dernière a retenu l'attention des organisateurs de la JDE par son originalité: la Mutualité chrétienne est la seule à proposer ce type d'assurance "automatique", sans franchise pour les enfants jusqu'à l'âge de 18 ans, sans condition d'âge, ni de plafond, sans exclusion pour les hospitalisations de longue durée ou en cas de maladie grave ou préexistante, sans questionnaire ni examen médical.

Simulation informatique et discussion avec des spécialistes à l'appui, les visiteurs ont pu s'informer du coût d'une hospitalisation, comparer les différentes assurances et, au travers de situations de la vie quotidienne, découvrir les multiples législations de santé et les métiers mutuellistes, tout en passant un agréable moment. La mobilisation était impressionnante. Plus que la Mutualité, c'est tout un réseau (hôpitaux, plannings familiaux, aide et soins à domicile, mouvements socio-éducatifs...) qui a accueilli le chaland. Les portes exceptionnellement ouvertes le dimanche pour l'occasion, le restent bien entendu largement pour toute personne intéressée, dans les horaires de permanence.



© Stéphanie Bouton

Pour la Campagne Vêtements propres, dites achACT

La plateforme Vêtements propres endosse une nouvelle appellation: elle devient achACT - un acronyme pour "actions consommateurs travailleurs". Une manière d'entériner, entre autres, l'élargissement de ses domaines d'action au-delà des vêtements. Une manière d'insister sur l'importance d'agir.



Action "le sablage des jeans tue" à Namur, en février 2011.

La Campagne vêtements propres, pour ceux qui y ont été sensibilisé tout au long de 15 ans d'existence, cela évoque des marques de vêtements ou de chaussures de sport interpellées durant les Jeux Olympiques d'Athènes, de Vancouver ou de Pékin. Cela rappelle aussi les actions en faveur des droits des travailleurs bangladais ou cambodgiens dans l'industrie de l'habillement; ou

plus récemment la dénonciation de pratiques du sablage des jeans, qui porte gravement atteinte à la santé des travailleurs-sableurs.

La plateforme belge qui compte quelque 25 organisations (syndicats, ONG, organisations sociales et de consommateurs) fait partie d'un ré-

seau plus vaste la "Clean Clothes Campaign", couvrant 15 pays européens, et active sur le terrain international, en lien avec des organisations partenaires, dans les principaux pays de production. Consommateurs et travailleurs des usines de confections sont certes séparés par des milliers de kilomètres, sont invisibles l'un à l'autre, mais ils sont citoyens d'un seul monde, "reliés par un fil": la filière de production qui, elle, traverse les frontières.

La fabrication des vêtements reste au cœur des préoccupations de achACT, mais s'y sont joints petit à petit l'électronique, le jouet, les équipements de sports. "Ces secteurs d'industrie manufacturière légère produisent pour le marché global via de puissantes entreprises de distribution, explique la coordination. Ils ont en commun l'emploi d'une main d'œuvre majoritairement féminine et migrante, et se caractérisent par des violations systématiques des droits des travailleurs". En outre, le nouveau nom vient comme un rappel de la nécessité d'agir. Car l'ampleur de la tâche est encore grande. Aux consommateurs, achACT souhaite faire prendre conscience que derrière la tringle à vêtements, le rayon de

chaussures ou le PC se trouvent des hommes et des femmes "de chairs et d'os", trop souvent "coincés dans la course quotidienne et les fins de mois difficiles, inquiets d'une précarisation croissante, aspirant au respect de soi, des proches et de l'environnement, partageant la même planète".

Aux enseignes de distribution et aux marques aussi, achACT entend rappeler leurs responsabilités. Le message est partiellement entendu au vu de l'adoption de codes de conduites, le contrôle des filières par les enseignes et les marques. Mais le système de pression sur les prix, de mise en concurrence effrénée des fournisseurs, de confirmation tardive des commandes... cause toujours des violations des droits des travailleurs et de mauvaises conditions de travail, estime la Plateforme. Ach ACT milite pour une régulation contraignante sanctionnant les atteintes aux droits de ces relations souvent biaisées de client à fournisseur et sous-traitant, pour un changement de pratique à tous les échelons de la chaîne.

//CD

>> Plus d'infos: www.achact.be - 010/45.75.27 ou 28.

Enquête chez les jeunes francophones : "J'aime pas l'école"

Comment se sentent les jeunes en Communauté française face à l'école? L'enquête "Santé et bien-être" menée par l'École de Santé publique de l'ULB auprès d'élèves de 12 à 18 ans a tiré des conclusions contrastées.

"Peut mieux faire, cette remarque pourrait être appliquée à l'institution scolaire". Ce sont les premiers mots de la conclusion du rapport, intitulé "J'aime pas l'école". Si une majorité d'élèves sondés apprécie le système scolaire, une partie non-négligeable de l'échantillon interviewé dit ne pas l'aimer. En cause: pas seulement l'école en elle-même. La sphère privée du jeune, l'humeur de celui-ci, la relation avec ses amis, son ressenti... sont autant de facteurs qui entrent en ligne de compte dans son appréciation. Les jeunes qui se sentent heureux ou qui se sentent rarement seuls sont plus nombreux parmi ceux qui aiment l'école. Par contre, ceux qui ne l'aiment pas comptent parmi ceux qui se sentent déprimés ou ceux qui

se disent fatigués le matin. Autre constat : les filles sont nettement plus nombreuses à déclarer qu'elles aiment l'école, tout en étant plus stressées et moins sûres d'elles.

Le système scolaire semble davantage plaire aux plus jeunes (primaire et début de secondaire). Serait-il moins bien adapté aux réalités des plus âgés? Serait-il trop contraignant?

Se sentir bien à l'école joue un rôle prépondérant sur la santé et le bien-être du jeune, souligne le rapport. C'est pourquoi, à la lueur de cette enquête, les conclusions attirent l'attention sur des points à améliorer. L'école et la famille véhiculent encore beaucoup de stéréotypes sur la différence filles-garçons qui, dès lors, ont



© Philippe Turpin BELPRESS

une influence directe sur le ressenti des deux sexes vis-à-vis de l'école. Il faudrait veiller à associer au mieux les familles aux parcours scolaires des enfants. Rendre l'enfant acteur de son propre avenir permettra de le motiver. Lui faire comprendre les interactions entre ce qu'il apprend et son quotidien sera également une manière de lui montrer combien l'école est importante. "L'essentiel est que l'enseignement puisse aider chacun à trouver et développer son propre génie"(1). Que les enseignants et

les politiques soient bons élèves et prennent bonne note de ces conclusions et qu'ainsi, peut-être, le prochain rapport prévu pour dans 4 ans, s'intitule: "J'adore l'école".

//VT

(1) M.Gray - Enseigner la liberté : la responsabilité des adultes - 2009 - Bruxelles - Couleurs livres.



>> Le Cahier Santé 2011 "J'aime pas l'école" est disponible gratuitement sur demande (dans la limite des stocks disponibles) au 02/555.40.81 ou téléchargeable sur www.ulb.ac.be/esp/sipes

Grippe saisonnière : voici revenue la saison de la vaccination !

La grippe n'est pas toujours une maladie bénigne : cette infection peut occasionner des complications, des hospitalisations, voire des décès. La vaccination contre la grippe est recommandée aux personnes courant un risque accru de complications, ainsi qu'aux professionnels de la santé.

La grippe saisonnière revient chaque hiver, et se distingue de la grippe pandémique (telle celle causée par le H1N1 en 2009), qui est plus sporadique. La vaccination est la seule manière de se protéger contre la grippe et surtout, contre les complications graves liées aux virus. Sur base des données disponibles, on estime qu'elle diminue la morbidité de 30 à 70% et réduit le nombre de complications (comme la pneumonie) de 20 à 50%. La vaccination diminue le risque de contracter la grippe. Lorsque la personne est malgré tout infectée, la maladie est généralement atténuée.

Bien que le vaccin de cette saison soit identique à celui de la saison précédente, le Conseil Supérieur de la Santé recommande de revacciner toutes les personnes appartenant à des groupes à risque. En effet, la quantité d'anticorps induite par la vaccination diminue au cours du temps. Un moment arrive où le taux d'anticorps est trop faible pour offrir une protection utile. Les groupes auxquels est recommandée la vaccination sont les suivants : les personnes atteintes d'une maladie chronique (cardiaque, pulmonaire, rénale, hépatique, diabète...), les personnes âgées de 65 ans et plus, les femmes enceintes après le 1^{er} trimestre de grossesse, les enfants de 6 mois à 18 ans sous traitement à l'aspirine, les personnes séjournant en institution, les professionnels de la santé en contact direct avec les personnes à risque, les personnes qui vivent sous le même toit que des personnes à risque ou des enfants âgés de moins de 6 mois et enfin les éleveurs professionnels de volailles et/ou de porcs.



© BELPRESS

D'après une récente étude du Centre fédéral d'expertise en soins de santé (KCE), seuls 20% des malades chroniques de moins de 65 ans sont actuellement vaccinés contre la grippe saisonnière. Or, ils courent un risque sept fois plus élevé d'être hospitalisés pour grippe ou pneumonie (1). Quant aux personnes de 75 ans et plus, elles sont bien vaccinées dans notre pays (à plus de 70%).

Concrètement, la vaccination contre la grippe se fait de préférence entre mi-octobre et mi-novembre, sur la base d'une prescription médicale. Le vaccin coûte de 11 à 12 euros mais il est partiellement remboursé (40% du prix) aux personnes auxquelles la vaccination est recommandée, pour autant que le médecin traitant note sur la prescription la mention "régime du tiers payant" (2).

//JD

(1) Le rapport "Vaccination contre la grippe saisonnière: groupes cibles prioritaires - partie I" est disponible sur www.kce.fgov.be
(2) Le remboursement partiel du vaccin est octroyé aux personnes à partir de 50 ans, la vaccination pouvant leur être conseillée par leur médecin généraliste.

>> Pour en savoir plus, adressez-vous à votre médecin traitant ou surfez sur www.vaccination-info.be vacc.info/pro.

Groupes d'achats : Consommation solidaire et réfléchie

Manger de tout et à n'importe quelle saison, cela paraît normal. Et pourtant, ne devrait-on pas réfléchir plus souvent aux actes que l'on pose en achetant des fraises au cœur de l'hiver ou des poissons importés de pays lointains? La réflexion sur la consommation, c'est ce que proposent les GA (ou groupes d'achat).

Ils fleurissent partout : les groupes d'achat ont le vent en poupe en Belgique ces dernières années. Mais pourquoi acheter local et à petite échelle? Question Santé y répond dans la brochure : "Des groupes d'achats... solidaires. GACs, GAS, GASAPs".

Une des raisons : acheter moins cher et de meilleure qualité. Mais au-delà de ça, des aspects de solidarité sont mis en avant. "J'ai envie de soutenir un producteur...", explique Sébastien (et) les liens que l'on y tisse constituent également un point important". La rencontre avec d'autres motive à participer à ces groupes. En plus de l'acte "commercial", ce sont des amitiés avec le producteur ou les autres acheteurs qui naissent. L'aspect environnemental est notamment indéniable dans ce choix. Manger les légumes de saison et cultivés à proximité de chez soi, c'est consommer "écologique". En même temps, les membres des GA court-circuitent la grande distribution en faisant vivre les petits réseaux. Et comment cela se passe-t-il? Le principe est simple : un panier de légumes et fruits de saison est vendu par le petit producteur à une dizaine d'acheteurs. Ceux-ci s'engagent à acheter régulièrement les paniers. Ils ne choisissent

pas le contenu du "colis" de fruits et légumes (du moins pas nécessairement dans sa totalité). C'est le cultivateur qui le compose en fonction de sa production du moment.

Grâce au soutien de structures d'encadrement comme Nature & Progrès, Les Amis de la terre ou Le Début des haricots, les citoyens belges peuvent se lancer dans ces projets à petite échelle. Mais est-ce vraiment à la portée de tout le monde? On constate que le public des GA est issu majoritairement des classes aisées. Le projet passerait-il à côté d'un de ses objectifs premiers, à savoir rendre accessibles des produits de qualité à des ménages plutôt défavorisés? La dimension "petite échelle" parviendra-t-elle à survivre face aux grandes surfaces? Et le profit, ne viendra-t-il pas s'immiscer dans le circuit? Les GA ont un bel avenir devant eux, on verra s'ils resteront dans leur forme première.

//VT



© Philippe Lamotte

>> La brochure est disponible gratuitement sur www.question-sante.be

en bref

Média, sports et tolérance

"Autour de certains terrains de football, les quolibets et chants nationalistes ou racistes fusent. Symptôme d'une forme de montée des intolérances et du rejet de l'autre... Lorsque les 'supporters' se muent en 'insupporters' (ceux qui l'autre, le différent, l'étranger, ... 'insupportent')... il est sans doute temps de réagir!". L'association Média animation rappelle en ces termes l'importance de l'éducation aux médias, au cœur d'un travail d'éducation à la citoyenneté et d'éveil à l'interculturalité. Elle évoque ainsi le projet MARS - Media Against Racism in Sport -, mené sous l'égide du Conseil de l'Europe.

INFOS : WWW.MEDIA-ANIMATION.BE ET WWW.COE.INT/MARS

Contes en langue des signes

Qu'ils soient sourds ou entendants, souvent, les enfants n'ont pas envie d'aller se coucher. C'est pour cela que leurs parents leur racontent des histoires qui les font rêver et les accompagnent dans les bras de Morphée. L'Apedaf (association des parents d'enfants déficients auditifs francophones) propose un DVD avec une vingtaine d'histoires contées et signées autour du thème du sommeil. "Tous au dodo!" amène à voyager avec un lionceau et son matelas magique, à faire la sieste avec mamy, son chat et de nombreux autres animaux, à découvrir ce que la lune fait la nuit. Prix : 9 EUR.

INFOS : WWW.APEDAF.BE - 02/644.66.77.

7 heures pour la paix

7 heures, c'est le temps d'une journée que la Coordination nationale d'action pour la paix et la démocratie (CNA PD) propose de consacrer aux thématiques qui lui sont chères : paix, démocratie et enjeux des relations nord/sud. Un village associatif, des débats et des ateliers soutiendront cette action de mobilisation au Curo Hall, rue Rospy Chaudron à Anderlecht, le samedi 22 octobre.

INFOS : WWW.CNAPD.BE - 02/640.52.62.

Potager collectif

Atoutage, réseau inter-associatif pour des générations solidaires, propose un guide d'une dizaine de pages sur le potager collectif. Son intention : inspirer les candidats à un tel projet, dans une perspective intergénérationnelle. Le cahier "pédagogique" décrit un projet de potager mené par des habitants du quartier du Buston, à Ottignies-Louvain-la-Neuve, en partenariat avec la Cellule de développement communautaire de la Ville. Pas de belles images mais du pratique-pratique, de la méthodologie pour ce document téléchargeable.

INFOS : WWW.ATOUTAGE.BE - 010/45.20.61.

Des DVD "patrimoine" pour les enseignants

Le Centre Vidéo de Bruxelles diffuse une trilogie de reportages sur le patrimoine. Comment faire prendre conscience à des jeunes du patrimoine qui les entoure? Le DVD est accompagné de dossiers pédagogiques afin d'aider les enseignants dans leur démarche de passeurs de patrimoine. Disponible gratuitement (pour les enseignants et les bibliothèques) sur demande à philippe.cotte@cvb-videp.be ou au 02/221.10.67.

INFOS : WWW.CVB-VIDEP.BE

Vertiges, mal des transports

La kiné vestibulaire, un traitement efficace

Vertiges, troubles de l'équilibre, mal des transports, malaise dans un environnement en mouvement... : très souvent, ces symptômes difficiles à supporter peuvent être traités en rééduquant l'oreille interne, un des principaux centres de l'équilibre du corps.

Avoir l'impression d'être sur un carrousel infernal après s'être retourné dans son lit en pleine nuit. Se lever brusquement et voir quelques instants la pièce et les objets tourner autour de soi. Avoir régulièrement le sentiment de perdre l'équilibre. Marcher en déviant comme en état d'ébriété. Etre facilement malade en voiture, en avion ou en mer. Se sentir nauséux rien qu'en regardant des gens tourner sur un manège. Epruver des malaises dans des lieux fort fréquentés... Ces plaintes, ces troubles trouvent souvent leur origine dans une lésion ou un dysfonctionnement du vestibule qui forme, avec les canaux semi-circulaires, l'organe de l'équilibre de l'oreille interne (1). Avec les yeux et certaines terminaisons nerveuses sensibles (ce qu'on appelle le proprioceptif), l'oreille interne représente, en effet, l'un des principaux organes sources de l'équilibre. Tous les trois jouent un rôle complémentaire dans la stabilisation du regard et du corps durant les mouvements. Si le fonctionnement de l'oreille interne est perturbé, les informations fournies au cerveau

sont incohérentes, contradictoires, et provoquent alors, chez la personne, des vertiges, une perte d'équilibre ou des malaises qui peuvent s'accompagner de nausées, de vomissements, de maux de tête ou d'une importante fatigue, selon les cas.

Remise à niveau

Le principe de la réadaptation vestibulaire est d'utiliser la plasticité du système nerveux central, c'est-à-dire sa capacité à développer de nouvelles stratégies d'équilibration face à un déficit vestibulaire, qu'il soit uni ou bilatéral (une ou deux oreilles) et quelle qu'en soit la cause (maladie, traumatisme, déficience innée...). Pour remettre à niveau le système vestibulaire, le kinésithérapeute dispose de diffé-

Le rétablissement du système vestibulaire est extrêmement bénéfique pour prévenir les risques de chutes.

rents traitements en fonction des pathologies décelées. D'où l'importance de bien identifier les problèmes, de poser le bon diagnostic, de se mettre à l'écoute du patient qui, parfois, vit depuis des années avec des sensations désagréables dont il s'accommode tant bien que mal. "Je vois arriver dans mon cabinet beaucoup de

personnes en détresse à cause de plaintes jusque-là non résolues, témoigne Diane Van Campenhoudt, kinésithérapeute vestibulaire en région bruxelloise. *Le rétablissement de leur système vestibulaire est, pour ces patientes, une délivrance par rapport à leurs symptômes. Mais c'est aussi extrêmement bénéfique pour prévenir les risques de chutes lorsqu'elles avanceront en âge*", assure-t-elle.

Une discipline mal connue

"La kiné vestibulaire, c'est un peu comme un entraînement de cosmonaute : on place les gens en situation extrême, de manière contrôlée bien entendu, afin que les situations normales deviennent tout à fait gérables, résume Christian Briart, kinésithérapeute vestibulaire aux Cliniques universitaires St-Luc. *Il est important que les médecins (les ORL et les généralistes en particulier, ndr) prennent conscience que la kiné vestibulaire n'est pas un miroir aux alouettes. Il s'agit de techniques fonctionnelles, mécaniques qui apportent réellement un mieux-être aux patients*".

La réadaptation vestibulaire reste hélas une discipline mal connue au sein du corps médical (1). Pourtant, elle ne date pas d'hier et ses techniques et indications ont fait l'objet d'une recon-



Pathologies et techniques principales

Le **"vertige paroxystique positionnel bénin"** (VPPB) est le vertige le plus fréquent et aussi le plus aisément guérissable par la kinésithérapie vestibulaire. Très intense et impressionnant, il dure en général moins de trente secondes et se déclenche brusquement aux changements de position du corps ou de la tête. "Ce type de vertige est lié au déplacement de petits cristaux (les otolithes) dans les canaux semi-circulaires de l'oreille interne. Il peut être traité par une manœuvre dite "libératoire" qui permet, en basculant le patient, de renvoyer les cristaux d'où ils viennent, assure Christian Briart, kinésithérapeute vestibulaire aux Cliniques universitaires St-Luc. Cette ma-

Si le fonctionnement de l'oreille interne est perturbé, les informations fournies au cerveau sont incohérentes, contradictoires.

œuvre très spécifique a un taux de réussite de plus de 90% en une seule séance!"

Face aux **autres types de vertige** (vertige de quelques heures que connaissent par épisodes les patients atteints de la maladie de Ménière, ou vertige de plusieurs jours, suite à une infection virale, par exemple), la rééducation est principalement basée sur l'utilisation d'un fauteuil rotatoire. "Nous commençons par observer le mouvement des yeux de la personne et calculer le temps de stabilisation de son regard, après l'avoir fait tourner au fauteuil, les yeux bandés par un masque muni d'une caméra intérieure, explique Diane Van Campenhoudt. En répétant l'exercice de rotation dans l'autre sens, on voit s'il existe une différence de réactions et on la mesure. L'objectif du traitement est de symétriser les réponses des deux oreilles et de diminuer le temps que le patient met à retrouver une information correcte, c'est-à-dire à voir d'une façon nette, une fois les yeux ouverts. En général, on arrive à de très bons résultats en quelques séances seulement".

En ce qui concerne **les instabilités lors de la marche, les pertes d'équilibre, les malaises et étourdissements** que l'on peut ressentir dans la foule ou encore **le mal de transport**, le traitement s'opère essentiellement via ce qu'on appelle la stimulation optocinétique. "A l'inverse du fauteuil qui met la personne en mouvement, ici, c'est l'environnement qui bouge, explique Diane Van Campenhoudt. La personne est placée debout dans l'obscurité. Un peu comme dans un planétarium, elle voit défiler des dizaines de points lumineux qui se déplacent horizontalement, d'abord lentement puis plus vite. On observe alors la manière dont la personne réagit.

Elle a en effet l'impression visuelle que la salle tourne et a tendance à effectuer des mouvements de rattrapage avec les bras ou le corps pour ne pas tomber". L'exercice est réalisé ensuite avec un défilement vertical des points lumineux. C'est par la répétition de cette épreuve que la personne va progressivement abandonner l'entrée visuelle trompeuse et source de chutes ou de malaises, et arriver à se stabiliser en restant ancrée au sol par les pieds. Cette rééducation donne de très bons résultats en quelques séances également.

D'autres techniques et exercices statiques et dynamiques sont utilisés par les praticiens pour traiter les troubles de l'équilibre, mais nous n'entrons pas ici dans les détails. En pratique, les diverses techniques sont fréquemment associées. Dans la vie courante, en effet, notre système de l'équilibre est soumis à des stimulations multi-sensorielles. Il faut donc combiner les épreuves selon un rythme, une intensité et une durée variables en fonction de la pathologie du patient.

// JOËLLE DELVAUX

naissance par l'Académie nationale de médecine en France, il y a plusieurs années. C'est en effet dans l'Hexagone que cette discipline a acquis ses lettres de noblesse, grâce aux travaux scientifiques d'Alain Sémont et aux formations rigoureuses dispensées par la SIRV, Société internationale de réhabilitation vestibulaire (qu'ont suivies la plupart des kinésithérapeutes belges) (2).

En Belgique, aucune spécialisation en kinésithérapie (vestibulaire ou autre) ne fait l'objet d'une reconnaissance officielle, ce qui représente une difficulté pour le patient de savoir à quel praticien

compétent s'adresser. Le mieux est de demander conseil à son médecin prescripteur. La ministre fédérale de la Santé souhaite avancer sur la voie de la reconnaissance, mais on est loin d'une solution.

En attendant, il est clair que la kiné vestibulaire ne s'improvise pas. Elle exige une formation approfondie, une connaissance très spécifique de la pathologie, de l'anatomie et de la physiologie vestibulaires ainsi qu'une pratique quotidienne. Elle nécessite aussi un matériel très spécifique d'exploration et de rééducation, sans lesquels aucune prise en charge digne de ce nom ne peut être entreprise.

//JD

La kiné vestibulaire exige une formation approfondie, une pratique quotidienne et un matériel très spécifique.

(1) Les séances de kinésithérapie vestibulaire doivent faire l'objet d'une prescription par le médecin traitant ou le médecin spécialiste.

(2) Infos : www.vestib.org. En Belgique, la liste des praticiens formés par la SIRV est consultable sur www.vestibulaire.be. Une autre association de kinésithérapeutes existe. Voir www.kinevestibulaire.be

Maladie du cerveau

Alzheimer, compagnon de voyage déroutant

La maladie d'Alzheimer fait partie des maux les plus redoutés dans notre société occidentale. Perdre jusqu'à la mémoire de qui nous sommes est évidemment un sujet d'inquiétude bien légitime. Mais l'image de la maladie se réduit trop souvent aux pertes de capacités de la personne et se focalise sur la phase ultime de la vie. Pourtant, vivre avec la maladie d'Alzheimer n'implique pas la disparition de toutes les joies de l'existence.

Est-ce parce qu'elle nous fait entrer dans un univers mystérieux, étrange, que la maladie d'Alzheimer nous effraie tant? Est-ce parce que nous l'associons au tabou de la démence ou à la stigmatisation de la vieillesse que nous la redoutons à ce point? Dans l'esprit de la plupart d'entre nous, la maladie d'Alzheimer est une maladie épouvantable et impitoyable, une lente mort de l'esprit... Qu'en connaissons-nous en fait si nous n'y sommes pas directement confrontés dans notre entourage? Essentiellement ce que nous en disent les médias. Ici, on nous dévoile le diagnostic qui s'abat sur telle personnalité ou telle star. Là, on nous montre des patients en phase ultime de leur vie, totalement désorientés, en errance. Là encore, on met l'accent sur le poids que la pathologie exerce sur l'entourage immédiat, sans jamais laisser s'exprimer les malades eux-mêmes. Là enfin, on donne la parole aux scientifiques pour faire le point sur la recherche des causes et des traitements de cette maladie du cerveau, en progression dans la population puisqu'elle est plus fréquente dans le très grand âge et que nous sommes de plus en plus nombreux à vivre très vieux...

“Les médias véhiculent encore bien souvent une image négative et stigmatisante des maladies de la mémoire, notamment comme s'il s'agissait de la chose la plus terrible qui puisse arriver, que la vie s'arrêterait dès le moment où le diagnostic est posé et que les personnes ne sont plus capables de prendre des décisions, constatent les auteurs d'une étude sur les représentations sociales de la maladie d'Alzheimer, réalisée par la KUL pour la Fondation Roi Baudouin (1). L'ignorance et les réactions négatives influencent fortement la qualité de vie des personnes atteintes d'Alzheimer et de leurs proches. Elles ont pour effet d'insécuriser les malades qui suscitent encore plus d'incompréhension lorsqu'elles font part de leurs frustrations. Le fardeau de la maladie de-

vient ainsi plus lourd à porter qu'il ne l'est en réalité, et les personnes ont tendance à s'isoler complètement. Il est donc urgent de dédramatiser la maladie d'Alzheimer pour briser, ou du moins nuancer, la stigmatisation et les tabous qui s'attachent à elle”.

Il n'est pourtant pas question d'enjoindre les choses. La maladie d'Alzheimer est une maladie neuro-dégénérative, incurable aujourd'hui. Il s'agit de la forme la plus fréquente de démence chez les personnes âgées de plus de 65 ans. Elle résulte de la perte progressive et irréversible de neurones dans le cerveau et provoque une lente dégradation des fonctions cognitives : mémoire, orientation, attention, concentration, capacité de jugement, langage...

Les causes demeurent toujours mystérieuses. De nombreux chercheurs pensent que la maladie est vraisemblablement causée par un ensemble de facteurs : génétiques, environnementaux et liés aux modes de vie.

Une vie émotionnelle riche

La maladie d'Alzheimer est souvent représentée comme une pathologie qui prive peu à peu un être humain de son esprit, de ses capacités mentales, la personne finissant par perdre tout contrôle sur elle-même. Cette représentation, propre à notre culture occidentale, postule que l'esprit – immatériel – est le principe actif de notre humanité et que le corps – matériel – n'est qu'une enveloppe passive ou un simple instrument de la raison. Dans cette conception dualiste, la perte des fonctions rationnelles ne peut être ressentie que très négativement. Or, c'est sans compter toute la dimension physique et notamment la vie émotionnelle qui s'y rattache. Pourquoi dès lors ne pas mettre l'accent sur la richesse des émotions qui peuvent s'exprimer à travers le contact physique (câlins, tendresse...) et les innombrables messages non verbaux capables de briser les barrières de la maladie ?



Quand le langage s'étiolo, il faut privilégier la communication non verbale et le partage des émotions.

Comme le dit très justement Marie Gendron dans son excellent ouvrage *“Le mystère Alzheimer”* (2), la mémoire affective, mémoire des émotions associées à un événement ou à une personne, échappe à l'usure du temps. Quelle que soit la gravité de sa maladie ou sa difficulté à communiquer, la personne atteinte d'Alzheimer ressent l'état émotif de son entourage et éprouve le besoin essentiel de se sentir aimée. Des études ont démontré, par ailleurs, que la personne continue, jusqu'aux stades avancés de la maladie, à ressentir positivement la musique et les stimulations sensorielles.

Apprivoiser la maladie

La maladie, quelle qu'elle soit, a tendance à être représentée comme un démon qui prend possession de sa victime, un ennemi à combattre à tout prix. Alzheimer n'échappe pas à cette vision. Ici, l'intrus est aussi perçu comme perfide parce qu'il se diffuse subrepticement, grignote les capacités et les souvenirs et finira malheureusement par avoir le dernier mot. De plus, la perspective de la fin de vie et de la mort, envahissante dans les représentations sociales de la démence, assombrit encore le tableau.

Alors, quelle attitude adopter? Lutter de manière héroïque? Ou au contraire se résigner? Ne faudrait-il pas plutôt apprendre à connaître Mr Alzheimer, ce compagnon d'un long voyage inattendu et déroutant, pour mieux vivre avec lui? Dans cette optique, il s'agit de s'habituer à lui, d'essayer de ne pas ressentir sa présence comme un fardeau et surtout, de conserver la maîtrise de sa propre existence. Se placer devant sa maladie et non derrière elle.

“Un diagnostic de maladie d'Alzheimer est souvent perçu comme un couperet, une condamnation. Or, même si on ne peut pas arrêter l'évolution de cette maladie, il reste encore plusieurs belles années à vivre, beaucoup de bons moments dont on peut profiter”, lit-on dans une brochure sur la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées, éditée par la Fondation Roi Baudouin (3). Le message est clair :

Tout ne bascule pas d'un coup. Les maladies de la mémoire évoluent lentement et d'une façon différente d'une personne à l'autre. Il est important de cueillir le bonheur dans l'instant et de profiter des plaisirs simples de la vie. Il est possible et souhaitable de continuer longtemps des activités valorisantes et familières (4), de mettre en place des stratégies pour diminuer les conséquences des problèmes de mémoire. Pour lutter contre les risques de perte de poids, renforcer la tonicité, avoir un sommeil de meilleure qualité et un esprit plus éveillé, la pratique d'une activité physique régulière est aussi recommandée. Quant aux médicaments, ils peuvent ralentir la progression des symptômes dans les premiers stades de la maladie. Les soins médicaux et paramédicaux ne doivent pas être négligés pour améliorer la qualité de vie. Enfin, il est important de pouvoir demander – et accepter – de l'aide en temps utile.

Chacun son tour

Très souvent, la maladie d'Alzheimer est vue comme quelque chose qui ramène une personne dans les premières années de sa vie et lui fait vivre une seconde enfance. En effet, la mémoire ancienne, y compris les souvenirs de l'enfance, est celle qui résiste le mieux. Par ailleurs, les malades perdent certaines capacités attribuées aux adultes comme l'autonomie, le sens des responsabilités, le respect des normes sociales et des convenances. Les enfants d'un malade ont ainsi l'impression de rôles renversés à l'égard de leur parent, ce qui s'accompagne d'impressions gênantes, d'émotions négatives, voire de souffrances profondes.

Pourquoi ne pas adopter une autre logique? Voir non pas un retour vers la dépendance mais un retour aux

origines, qui permet aux personnes malades, libérées des contraintes que la société impose aux adultes, de revivre la période heureuse de leur enfance? Cette vision permet d'accepter l'idée que dans la vie, c'est chacun son tour de s'occuper de l'autre. Et de ne plus considérer le malade comme un enfant mais comme un adulte vulnérable.

Il est choquant de voir certains se permettre de tutoyer les personnes sans leur accord, de leur parler en “langage bébé”. Ou de bavarder devant elles comme si elles n'étaient pas là. Ou de ne plus prendre la peine de les saluer en entrant dans la pièce où elles se tiennent. *“Les capacités de communication des personnes désorientées ne sont pas que le résultat des pertes cognitives mais sont aussi influencées par le contexte matériel, l'environnement (qui exige de la constance) et la manière dont on communique avec elles, affirme Valentine Charlot, neuropsychologue et présidente de l'asbl “Bien vieillir”* (5). *Quand le langage s'étiolo et change de forme, il faut privilégier la communication non verbale et le partage des émotions. Cela commence simplement par arriver en douceur, se présenter et se tenir de face au même niveau que le patient. Plonger son regard dans le sien. C'est se montrer attentionné, apaisant, encourageant. Sourire, toucher, par exemple l'avant-bras ou l'épaule, de manière respectueuse. Lui parler calmement en articulant, en formulant des phrases courtes et simples. Lui laisser du temps. Et être vrai: cela ne signifie pas tenter de la raisonner à tout prix ou de corriger des détails, mais oser lui parler de sujets qui lui tiennent à cœur, de ses souvenirs d'enfance, de ses histoires de vie”.*

// JOËLLE DELVAUX

“Mon cœur n'oublie jamais”



Pour quelques jours, Angèle est accueillie par sa grand-mère car sa maman, enceinte, est très fatiguée et son papa, très occupé par son travail. Mais sitôt arrivée chez Mamia, la petite fille la trouve bizarre : sa grand-mère perd la mémoire et mélange le présent et le passé... Agnès de Lestrade signe un très beau texte sur une grand-mère atteinte de la maladie d'Alzheimer, vue par les yeux de sa petite fille, entre drôlerie et franche inquiétude.

>> “Mon cœur n'oublie jamais” • Agnès de Lestrade • Illustrations de Violaine Marlange • Ed. Rouergue • A partir de 7 ans.

(1) “Framing et reframing : communiquer autrement sur la maladie d'Alzheimer” - B. Van Gorp et T. Vercruyse - Centrum voor Mediacultuur en Communicatietechnologie - KUL - Publication de la FRB - Mars 2011 - Etude téléchargeable sur www.kbs-frb.be ou disponible gratuitement au 070/23.37.28.
 (2) Marie Gendron - “Le mystère Alzheimer - l'accompagnement, une voie de compassion” - Ed. de l'Homme - 2008.
 (3) “Un autre regard sur la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées” - Brochure éditée par la FRB, téléchargeable sur www.kbs-frb.be ou disponible gratuitement au 070/23.37.28.
 (4) C'est ce que pratiquent beaucoup de cliniques de la mémoire et de centres de jour.
 (5) Asbl “Le bien vieillir” - 081/65.87.00. - www.lebienvieillir.be

Industrie pharmaceutique

Brevets sur les médicaments: les abus coûtent cher à la collectivité

Des millions d'euros pourraient être économisés par la collectivité si l'on osait remettre en cause l'attitude de certains fabricants de médicaments en matière de brevets.



© Serge Marceau/Belpress

Pour conserver une position dominante sur le marché, certains fabricants de médicaments n'hésitent pas à adopter des stratégies plus que douteuses, qui permettent de réaliser des bénéfices injustifiés. Dans une enquête menée en commun, la Mutualité chrétienne et Test-Achats viennent de mettre en évidence l'un des stratagèmes les plus utilisés. Son nom : "le produit de suivi" ou, en anglais, le "follow on".

Du neuf, pas vraiment novateur
Le mécanisme, qui repose sur la puissance des outils de marketing, est assez simple. Lorsqu'un médicament arrive au bout de la période pendant laquelle il est couvert par un brevet (une vingtaine d'années), il est remplacé par un autre médicament qui, bien qu'il diffère très peu de son prédécesseur et ne représente que rarement une réelle avancée thérapeutique, fait également l'objet d'une demande de brevet. Pour convaincre les médecins de prescrire le nouveau produit à leurs patients, ce dernier est l'objet de vastes campagnes de promotion qui le font apparaître comme paré de nouvelles vertus thérapeutiques.

LORSQU'UN MÉDICAMENT ARRIVE EN FIN DE BREVET, IL EST REMPLACÉ PAR UN AUTRE MÉDICAMENT QUI NE REPRÉSENTE QUE RAREMENT UNE RÉELLE AVANCÉE THÉRAPEUTIQUE.

Les génériques reportés
Le fond du problème se trouve dans le portefeuille du patient et dans le budget de la Sécurité sociale. En effet, le nouveau médicament étant moins cher que l'ancien pour le patient (il est mieux remboursé), celui-ci croit réaliser une bonne affaire. Mais, du fait du remboursement plus élevé, les pouvoirs publics doivent, eux, déboursier davantage. Ce qui, in fine, coûte plus cher à la collectivité, donc à chacun d'entre nous. D'autant que, promu par le marketing, ces nouveaux médicaments brevetés retardent l'arrivée sur le marché des génériques, moins chers pour tout le monde.

Dans leur enquête, Test-Achats et la Mutualité chrétienne ont ainsi mis

en évidence deux exemples de stratagèmes de ce type, tous les deux concernant des médicaments très largement vendus. Dans le premier cas, il s'agit du remplacement du Cipramil par le Sipralaxa (des antidépresseurs), en 2003. Si le Sipralaxa avait pu être remplacé par un générique, les pouvoirs publics auraient économisé 60 millions d'euros en cinq ans! L'autre illustration est le remplacement du Fosamax (médicament contre l'ostéoporose) par le Fosavance dont, là aussi, la valeur ajoutée thérapeutique était très mince. Si le médicament "de suivi" n'avait pas existé, estiment les deux organisations, les autorités auraient réalisé une économie de 21 millions d'euros entre 2008 et 2010...

Le marketing règne en maître
Cette étude a été lancée dans la foulée d'une enquête de la Commissaire européenne à la Société numérique, Neelie Kroes, mettant en évidence divers artifices de ce genre. Les deux cas cités ci-dessus ne sont que des exemples. Au vu de ceux-ci, on comprend mieux, comme le rappellent la Mutualité chrétienne et Test-Achats, pourquoi les fabricants de médicaments ont consacré 23% de leur chiffre d'affaires au marketing, et seulement 17% à la recherche et au développement, entre 2000 et 2007.

Parmi les mesures préconisées par les deux organisations, on trouve, notamment, la nécessité de freiner les informations trompeuses de l'industrie pharmaceutique, la création d'un brevet européen unique, la possibilité de sanctionner par des amendes les firmes qui abusent de leur position monopolistique et un appel aux médecins pour qu'ils tiennent mieux compte, dans leurs prescriptions, du coût de celles-ci pour la collectivité.

Dans les revues

Chirurgie esthétique: sans risques?



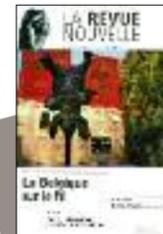
Test Santé consacre un dossier spécial sur la chirurgie plastique et sur sa face cachée, en se centrant essentiellement sur les augmentations mammaires. Est-ce vraiment sans risques? Bien souvent, le chirurgien omet de questionner la patiente sur ses antécédents médicaux. Il arrive qu'il fasse abstraction des explications du déroulement de l'opération et de la suite médicale qu'engendrent de tels implants. La revue a coté différents chirurgiens plasticiens sur ces paramètres, en tenant compte également des prix demandés, du temps passé avec la patiente lors de la première consultation... Cette analyse montre qu'il faut donc être vigilant si on décide d'opter pour une augmentation mammaire.

>> Test Santé • août/septembre 2011 (n°104) • 13,51 EUR • Infos : 02/542.35.55 • www.test-achats.be

L'avenir de la Belgique

Crise politique oblige, La Revue Nouvelle se penche sur le sort de notre pays et sur l'issue des négociations en cours. Elle essaie également de comprendre quels sont les éléments qui ont engendré ces tensions communautaires. Des blessures historiques des deux côtés sont parfois difficiles à oublier. Elle décortique l'actualité politique et les grands enjeux des deux communautés.

>> La Revue Nouvelle • septembre 2011 • 10 EUR • Infos : 02/640.31.07 • www.revue nouvelle.be



Les livres français, plus chers en Belgique



La lecture reste un loisir qui rencontre du succès. En Belgique, 69% des livres vendus sont importés, et majoritairement de France. Les Belges paient le prix fort pour acheter les ouvrages édités par leurs voisins. Et ce, à cause d'un mécanisme ancien instauré au temps où l'Euro n'existait pas encore et qui, aujourd'hui, a perdu son sens avec la monnaie unique. Le magazine Faits et gestes, publié par la Communauté française, expose la problématique. En regard des chiffres du marché du livre de langue française en Belgique, il énonce des pistes de solutions.

>> Faits et gestes • hiver 2011 (n°36) • Infos : 02/413.36.42 • www.faitsetgestes.cfwb.be

Duo improbable

Le magazine chrétien, L'appel, fait découvrir l'association étonnante entre un écrivain, Gabriel Ringlet et une chanteuse, Mannick. Ensemble, ils ont donné naissance à un ouvrage écrit sur les femmes et croisent, sous forme de dialogues, leurs différents points de vue et réalités. Le magazine décrypte également le succès des Journées mondiales de la jeunesse, qui ont eu lieu cet été à Madrid. Alors qu'on présente l'Eglise catholique comme ringarde, quelles sont les motivations des ces jeunes à se rassembler autour de la foi et à clamer haut et fort qu'ils croient?

>> L'appel • octobre 2011 (n°340) • 2 EUR • Infos : 04/341.10.04 • www.magazine-appel.be



Surdité et cécité



La revue Contact (revue d'aide et soins à domicile) consacre un dossier à la mal/non-voyance et la surdité. Dans un premier temps, elle revient sur les différences entre malvoyance et non-voyance, deux termes souvent confondus au détriment des gens qui en souffrent. S'en suivent des témoignages touchants d'une personne atteinte d'une maladie dégénérative qui affecte sa vue, et d'une aide familiale qui accompagne des malvoyants. La deuxième partie du dossier s'attarde sur la surdité, avec, entre autres, un article plus technique sur les prothèses auditives. Et de finir avec l'interview d'un professeur de langue des signes (à l'Institut royal pour sourds et aveugles), Fabienne Denis, elle-même sourde de naissance.

>> Contact • juillet-août-septembre 2011 (n°128) • 3 EUR • Infos : 02/735.24.24 • www.fasd.be

La fragilité et la vulnérabilité chez les patients

Fragilité et vulnérabilité sont deux concepts qui peuvent induire une infériorité dans les relations humaines. Mais lorsqu'ils sont évoqués dans les milieux de soins, il faut veiller à ce que les personnes fragiles et vulnérables gardent leur autonomie et restent actrices de leur santé et de leur vie, dans la mesure du possible. C'est autour de ce thème important que s'articule la dernière parution du trimestriel Ethica Clinica. Comment cela se passe-t-il dans le monde du travail, aux urgences, lorsqu'on vieillit?...

>> Ethica Clinica • juin 2011 (n°62) • 13 EUR • Infos : 081/32.76.00 • www.fih-w.be



Inde : une puissance mondiale à deux vitesses



L'Inde que l'on surnomme "l'autre géant asiatique" intrigue et mérite qu'on s'attarde sur sa situation. Développement fulgurant tant au niveau économique que démographique, "l'éléphant indien" cache des inégalités fort marquées. Il est pourtant désormais un acteur incontournable sur la scène mondiale. Mais la dualité entre les riches et les pauvres pourrait venir entraver l'avenir brillant qu'on lui promet. L'Inde : une modernité controversée tente de décrypter les enjeux majeurs de ce pays.

>> L'Inde : une modernité controversée • Alternatives Sud, vol.18 • 188 p. • 13 EUR • Infos : Centre Tricontinental, Cetri, 010/48.95.60 - vente-abonnement@cetri.be

Entretien motivationnel dans la promotion de la santé

Pour être efficace dans la promotion de la santé, le Fares explore les possibilités d'utiliser l'entretien motivationnel. Celui-ci, centré sur la personne, consiste à fixer avec la personne qui demande de l'aide, les objectifs qu'elle veut atteindre et comprendre, avec elle, les choix qu'elle a opérés. Le Fares offre une formation en la matière, destinée aux professionnels de la santé. C'est ce que présente Education Santé dans son magazine d'octobre.

>> Education Santé • octobre 2011 (n°271) • Gratuit • Infos : 02/246.48.50 • www.educationsante.be



Modes de vie

Cet électroménager qui nous ressemble

Neuf appareils électrodomestiques – dont cinq électroménagers et quatre appareils d'information et de communication – voilà en moyenne les machines qui entourent tout ménage belge. Frigo, lave-linge et micro-ondes comptent parmi les incontournables de l'habitat. A leur suite, s'ajoutent le congélateur, la cuisinière électrique, le sèche-linge, le lave-vaisselle... et toute une série de petits appareils du style aspirateur, robot, four à pain. Une moyenne de 13 petites machines pour nos voisins français. Les 'tâches' ménagères rivalisent avec la technicité du garagiste.

Parmi eux, la Nespresso. Un cas d'école indique Anne Eveillard, auteure du livre *"Ces machines qui parlent de nous"*. Au regard des instituts de commerce, en tout cas, le petit électro pour faire du café serait un modèle du genre : en termes de marketing, de rentabilité mais aussi de design industriel. Si les capsules effrayaient au début – milieu des années '80 –, elles sont devenues un véritable phénomène de société, rendues attractives voire indispensables – même dans les cuisines des non-buveurs de café. Comme le signale une grande observatrice du domaine, créatrice du blog "electromenages.fr", "dès que je parle de Nespresso, le blog enregistre des pics de fréquentation". Ce succès est envié par la concurrence qui tente de manger des parts de marchés en fournissant d'autres capsules compatibles ou d'autres appareillages similaires. L'effet de marque reste pourtant entier. Nespresso a des accents de club sélect – les acheteurs sont invités à y adhérer. Nespresso tente de construire un "entre nous" sur lequel se bâtit la réputation du produit, se consolide l'adhésion du consommateur. Esthétique à l'appui.



nager. Ainsi le réfrigérateur s'est vu "réanimé", comme l'exprime le sociologue français Michel Maffesoli. "On a décidé de rendre plus belle la casserole. Les éléments ont gardé leur fonctionnalité mais, en plus on les a habillés". Paré d'un véritable costume de scène – certaines marques proposent des frigos colorés – ou repeint de post-it tel un tableau personnalisé, le réfrigérateur s'expose dans la cuisine. Et "la cuisine copie le salon", n'hésite pas à écrire Anne Eveillard. La cuisine sort de sa relégation dans les dépendances pour faire office de lieu de vie, voire de lieu de réception. A la faveur de davantage d'électronique et de miniaturisation, les objets s'intègrent, s'emboîtent, voire disparaissent. Tandis que le ludique s'en mêle. Sinon, comment expliquer le succès du frigo dit "américain", ce géant aux "mesurations d'athlètes" qui fabrique des glaçons?

Joli et engagé

Autre tendance commune aux électroménagers, ils se perfectionnent. L'aspirateur se libère des sacs voire de son fil. Il se fait moins bruyant. Le lave-linge per-



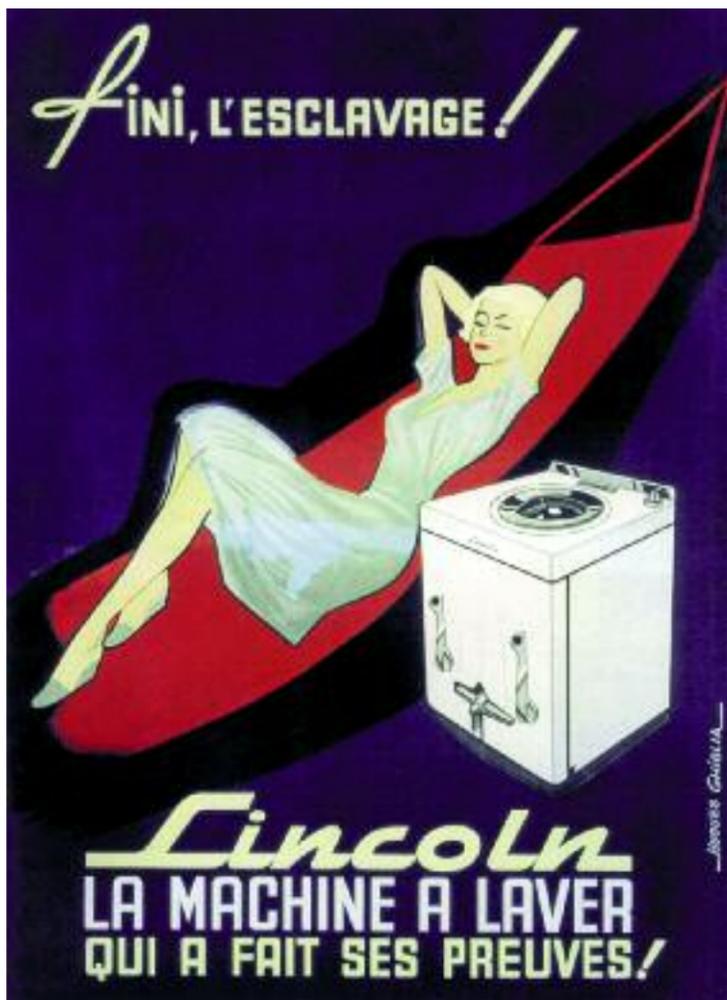
met un démarrage différé. Le four s'auto-nettoie. Le frigo signale quand sa tolérance au réchauffement est dépassée. Il multiplie les compartiments spécifiques aux types d'aliments... Il intègre même parfois une nouvelle fonction "vacances" (température de 14 à 16°C). La chasse à la surconsommation électrique donne le ton de certains aménagements. Car l'étiquette énergie de A+ ou A++ compte parmi les critères décisifs d'achat d'un frigo, de même que pour le lave-linge. La sensibilité croissante du consommateur à ces aspects inspire les designers. L'heure serait au "design éthiquement engagé", comme l'indique Anne Eveillard. Elle cite le cuiseur solaire concocté par un ingénieur, "designer militant", le projet d'utiliser la chaleur du four pour chauffer l'eau du lave-vaisselle ou encore l'Ekokook (2), une cuisine expérimentale proposée par des designers nantais convaincus que "l'électroménager de demain sera centré sur des appareils qui permettront de transformer les déchets en matière".



Comme un révélateur

Aux côtés des designers et des ingénieurs, d'autres spécialistes se penchent sur le berceau de l'électro, à lire Anne Eveillard. Leur profil peut surprendre : psychologue, sociologue, anthropologue...

L'usage de l'électroménager peut en dire long sur notre société. Notamment en ce qui concerne les rapports hommes/femmes. La machine à laver a participé de la libération de la femme, la "délivrante" d'une des tâches ménagères les plus exigeantes en temps. Même si la machine reste marquée par "un poids historique de féminité", comme l'analyse le sociologue Jean-Claude Kaufmann. Hommes et femmes n'en ont pas le même usage. "Les femmes sont préventives et nettoient avant que cela soit trop sale. Tandis que les hommes sont curatifs : ils lavent quand ils voient que c'est sale", indique par exemple le sociologue Daniel Welzer-Lang. Quant au succès des petits électro tels le gaufrier, le piston, le mixeur... il révèle l'attrait pour le "fait maison". Cuisiner flirterait avec l'expression créative, avec la valorisation de soi, deviendrait loisir. Les messages de santé ne sont pas non plus étrangers au choix des petits électro. Comme des accessoires obligatoires pour "manger cinq fruits et légumes par jour", pour manger "moins gras, moins sucré, moins salé". Les robots ménagers se proposent de nous y aider.



observateurs de nos modes de vies, de nos rituels pour orienter leur développement, pour adapter leurs techniques de commercialisation. Car de l'utilitaire au sens strict, les machines auraient acquis un autre statut. Nous entretiendrions une relation de partenaire avec l'outil. James Dyson, créateur des aspirateurs du même nom, en est convaincu : "On appréhende certains appareils électroménagers comme de vrais compagnons. On les veut parfaits, on leur parle, on les gronde quand ça ne va pas et on les félicite quand ils font leur job". Ne dit-on pas d'une machine qu'elle nous lâche quand elle tombe en panne?

La science-fiction dans les cuisines

De là à ce que l'électroménager fasse plus que nous faciliter les tâches, qu'il nous remplace carrément... il y a encore une marge. La domotique – système de connexion des équipements et de commande à partir d'un ordinateur central – génère des angouisses. "Voir sa maison fonc-

tionner toute seule, sans le facteur humain a de quoi en effrayer plus d'un". Quelques images du film *Mon oncle* de Jacques Tati (1958) ne manquent pas d'apparaître à nos esprits : la maison futuriste où la fontaine ne s'allume jamais quand il faut, où l'équipement de la cuisine semble pris de folie...

De l'avis d'Anne Eveillard, l'appareil électroménager rime avec aide et soutien, mais lorsqu'on parle de domotique, ces sentiments se muent en assistanat, et le scepticisme ou le rejet se marquent davantage. La journaliste termine son ouvrage consacré aux appareils électroménagers et à nos rapports avec "ces choses", par une réflexion sur le temps. Le Hi-Tech s'évertue à nous en faire gagner, mais d'aucuns pensent que le vrai luxe serait de le prendre. "Prendre le temps d'éplucher les légumes, de passer son café, de laver son linge délicat à la main, de faire la vaisselle...".

// CATHERINE DALOZE

(1) www.ekokook.com/

Appareillage et gaspillage

"Les performances technologiques, et l'efficacité énergétique en particulier, se sont fortement améliorées au cours de ces 20 dernières années, constate le Crioc (1). Néanmoins, l'augmentation de l'équipement et des utilisations des appareils électriques 'compense' ces progrès et engendre une augmentation de la consommation d'électricité. Il faut sensibiliser les consommateurs pour éviter cet effet 'rebond' et leur apprendre à mieux utiliser les appareils". Avis aux acheteurs potentiels, mais aussi aux fabricants. L'association de consommateurs demande des normes plus strictes pour accroître l'efficacité énergétique des appareils, notamment avec l'éradication des systèmes de veille. Elle rappelle la loi : tout bien de consommation vendu doit être assorti d'une garantie de deux ans (un an pour les biens d'occasion). Il s'agit que ce minimum soit appliqué.

Surtout, elle met en avant les difficultés grandissantes de réparation. Assurément le cycle de vie d'un appareil se voit raccourci, à la faveur de l'achat de neuf. La sophistication des produits actuels rend souvent les produits plus délicats et plus sensibles. "La tendance au renouvellement rapide des produits n'est pas étrangère à leur obsolescence, analyse l'association. Certains n'hésitent pas à parler d'obsolescence programmée de manière à inciter le consommateur à racheter le produit. Par ce procédé, les fabricants conçoivent des objets dont la durée de vie commerciale (mais pas nécessairement la durée de vie technique) est délibérément courte. Ce stratagème oblige les consommateurs à remplacer rapidement leurs produits, et donc, à acheter de la nouvelle marchandise. Dans certains cas, les fabricants ajoutent sciemment des défauts de conception à leurs produits".

Différentes formes d'obsolescence programmée sont constatées. Une pièce du produit ne fonctionne plus et l'appareil est irréparable (obsolescence par péremption). Les produits associés nécessaires au fonctionnement ne sont plus disponibles sur le marché (obsolescence indirecte). Les versions antérieures ne sont pas compatibles (obsolescence par incompatibilité). La mode entraîne à considérer subjectivement un produit comme dépassé (obsolescence esthétique).

Petit rappel, alors, en bout de courses et conseil d'usage : "à partir du moment où le ménage a décidé de se défaire de son électroménager, la meilleure solution est d'en faire don aux entreprises d'économie sociale de type Entreprise de formation par le travail (EFT), indique Ecoconso. Certaines EFT sont spécialisées dans la récupération, la réparation et la vente des appareils d'occasion" (2). A bon entendeur.

//CD

(1) www.crioc.be
(2) www.ecoconso.be

>> "Ces machines qui parlent de nous" • Anne Eveillard • éd. Les quatre chemins • 2011 • 20 EUR.
Quelle relation entretenons-nous avec notre lave-linge, notre four, notre réfrigérateur ou encore notre machine à café ? Pourquoi sont-ils bien souvent le miroir de ce que nous sommes ? Pourquoi les aimons-nous ? Quand les détestons-nous ? Pourrions-nous vivre sans eux ? Autant de questions auxquelles ce livre-enquête tente de répondre en donnant la parole à une pléiade d'experts.



COMMENT INSÉRER UNE PETITE ANNONCE ?

Les petites annonces sont réservées aux membres de la Mutualité chrétienne. Chaque famille bénéficie, par année civile, d'une première annonce au prix préférentiel de 5 euros. Toutes les autres parutions se font au tarif de 12,50 euros par annonce.

- Rédigez votre annonce en lettres capitales sur papier simple.
- Effectuez votre virement sur le compte
Code IBAN : BE77 0000 0790 0042
Code BIC ou SWIFT : BPOT BE B1.
au nom des Editions Mutuellistes en précisant le nombre de parutions souhaitées.
- Envoyez votre annonce en joignant votre vignette jaune ainsi qu'une copie de la preuve de votre paiement au "Service des petites annonces", En Marche, chée. de Haecht 579 BP40

- 1031 Bruxelles ou fax : 02/246.46.30 ou enmarche@mc.be - tél: 02/246.46.27.

Dates ultimes de rentrée des annonces : le vendredi 7/10 pour l'édition du 20/10 ; le vendredi 21/10 pour l'édition du 3/11.

Attention ! Vos petites annonces ne seront publiées que si nous recevons en même temps le texte de l'annonce, la vignette jaune et une copie de la preuve de paiement. Les petites annonces paraissent sous la seule responsabilité de leurs annonceurs.

Auto

AV: 4 jantes alu équip. de pneus ttes. saïs., servi 1,5mois pr. Nissan Micra ou Note, ét. impecc., 620E, portes-vélos de toit Thule, 59E, porte-vélos class. Thule, 49E. 0477-76.82.07. (A46733)

Camping

AV:caravane résid., Abi Rio Vista 2000 3MX8M +cabanon, ét. impecc., compl. autonome ds camp. agréable à Coxyde. 7000 EUR. 0497-61.20.95. (C46715)

Divers

AV: 200 disques Vyniles 33T, état impecc., orchestre/groupe/chansons, année 60-70-80, rég. Mouscron. 0474-29.05.07. (D46698)

A saisir, 2 matelas 1p., 2m x 90, mousse polyester dur "Sultan", état impecc., 35 EUR/pce. 069-35.13.88. (D46739)

AV: cse. santé, poêle à pellets, état neuf, 8kw. 0485-64.90.17. (D46728)

AV: matelas de mass. chauff., Wellmass pour cou, dos et réflexologie plantaire. ét.nf., livré 1/8/11 2.400 EUR., jamais util., vend pr. cse décès, 1.250 EUR. 0472-70.34.51. (D46705)

Cse. dém., collect. 10 pces. poterie, 20 livres cuis. carton coll. Dauphins, table sàm lions+6 chaises, lit électr. (180X200), 2 sommiers indép. (tête, pieds). 0478-99.10.62. (D46699)

Hergé, Tintin, Quick et Flupke, Petit xxème, etc... j'expertise gratuitement tout Hergé etc... chez vous ou chez moi, sans aucune obligation de vente. 02-653.47.16 - 0486-90.70.27. (D45553)

A saisir, voiturette manuelle de maintien pr. adulte, neuve, jam. utilisée, achat: 2.385 EUR, vend: 1.200 EUR (à discuter). 010-41.74.72 ou 0478-22.89.13. (D46734)

AV: scooter méd. élect. "Sterling Elite" 1999, très peu utilisé, 725 EUR. 04-246.94.78 ou 0477-52.52.21. (D46723)

AV: chaise percée à roulettes, neuve, 125 EUR. 071-51.91.86. (D46718)

AV: scooter méd. élec., excell. ét., charg. et panier incl, mod. récent, marq. connue, 1.250E, livr. à dom. poss., faut. roul. manuel, léger, pliable:199E, déamb/rollator 99E. 0494-18.65.00. (D46611)

Garnisseur en fauteuils, travail à l'ancienne, tissu, cannage, rempaillage, Maison Didot à Mozet. 081-40.04.80 ou 0497-28.48.16. (D46624)

AV: matelas visco-médical, 195x85x14cm, acheté neuf en févr. 2011, laissé à 250 EUR. 065-65.01.49 de 17h à 20h. (D46625)

AV: déambulateur avec frein presque neuf, bleu foncé 75 EUR. 0496/55.49.59. (D46707)

Tintin, Jo et Zette, Petit Xxe., dessins Hergé, vos bd ont une grde. val., faites-les expertiser gratuitement par tél ou à domicile. Thibaut Van Haute - bdcomics2@hotmail.com - 0475-69.75.38 (D46479)

Ancienne couturière vend des coupons de tissus en excellent état. 02-720.73.18. (D46719)

Emploi

Dame de conf. cinq., créat., dynam., chaleureuse, propose services 3ème âge ou parents débordés, garde-malades, cuis., lecture, sorties, courses, repassage. 071-34.50.00 sud Charleroi. (E46730)

Je réalise votre terrasse en bois, abris jardin, carport, placards, amén. greniers, moustiqu., spécialisée isol. écologique et étanchéité à l'air des bâtiments (moss. passive). 0496-32.60.63. (E46722)

Cherche pers. de conf., excell. réf., pr. conduire en voit. 2 enfnts. à leur cours de solfège, de Evere à Schaerbeek, les mardis et jeudis à 16h15 à l'école, rétrib. assurée. 0472-40.36.35. (E46694)

Inf. retraitée désire occup. tous genres, garde-enfants, garde-malades, aide pour tous vos déplacements... 0477-44.18.50. (E46725)

Mobilier

AV: matelas Médilux, 200x90x20, neuf, laiss.: 250 EUR, table de salon en marbre Onyx, pieds cuivre diam. 75cm, tr. b. ét., 30 EUR, acheté: 250 EUR. 0476-26.03.92. (M46736)

AV: cse. décès, fauteuil relax releveur électrique, skai brun, très bon état, 400 EUR. 0474-81.59.50. (M46732)

AV: lits superposés, métal, les deux: 75 EUR. Marit, rue de la Chapelle 434 - 4340 Villers-Evêque - 04-257.65.85. (M46727)

Immobilier

AV: Jambes, bord de Meuse, vue citadelle, 3ch., cuis. équip., liv., sdb., 3 terr., gar., grenier. 0471-53.52.89 - 0474-56.60.06 - 081-40.02.30 ap. 17h. (I46692)

Alicante, Esp., lux. villa/1000 m2, 3+1ch., sal., 2liv., 2sdb., mezz., tt.sup.éq., pisc. tt.conf., ht. stand. résid., 275.000, poss. crédit direct du vendeur Belge. 0034-966.47.10.48. (I46311)

Location

Etalle, appart. 90m2, rdch., 2ch., cuis. équip., tt. conf., 3km de la E411, loyer: 625 EUR/mois, libre. 063-45.62.15. (L46685)

Lesve (Profondville), 3 superbes appartements à louer pour personnes retraitées - 0495-24.00.73 - www.location-seniors.be (L46708)

Perwez en Condroz, appart. à l., 80m2, rdch., 1ch., cuis.éq., sdb., grd. liv., 1cave, 575 EUR, libre de suite. 0497-06.16.23. (I46737)

Banneux, chambre à l. à pers. valide de + de 50ans, long terme, ambiance familiale assurée, pas d'animaux. 04-360.81.05. (L46629)

Villégiature (Belgique)

Blankenberge digue appt. 2ch., tt. conf., 3è ét. 0476-77.88.29 ou 0034-696.95.6798. (V46712)

Middelkerke, appt., face mer, 4p., 1ch., grd. liv., cuis. éq., tt. conf., terr., 4è ét., facilité park., à l., Toussaint-nov.-we-sem.-qz. 060-21.22.79 - 0473-42.48.27. (V46717)

Longfaye calme hameau Htes Fagnes, nb. prom., vélo, vtt, ski, anc. ferme, gîtes ruraux 3 épis, clairs spac. 1-2 ou 3ch. - henri.fagnoule@skynet.be - http://loger.skynetblogs.be - 080-33.97.19 (V45658)

Westende, grd. studio mod., tt.c., vue lat./mer, 1 à pied de la mer, grde. pce., ch.sép., sdb., wc., cuis.éq., hall, loc pour vélos, asc., max. 4p. non fum., prix/sem. et w-e. 0478-68.93.74 (V46726)

La Panne, studio, 4p., tv, cuis. éq., sem.-qz.-w-e sauf vac. scolaire. 071-55.35.72 - 0495-54.65.67 (V46540)

La Gleize, chalet-studio, jard., pièce de rang., alt. 400m, très belle vue, endr. calme, 1 ou 2p., loc./sem., oct. inclus, pas d'animaux. 080-78.57.47. (V46009)

Rég. Bar. de Fraiture, Houffalize, gîte 9p., 4ch., tv, cuis.éq., sdb., ch. centr., jard. clôt., chiens admis, w-e., sem., mi-week. - robertmadelonne@yahoo.fr - 0498-78.51.88 (V46648)

Westende, à l., très beau studio mod., coin digue, vue mer, 2è ét., 4p., 1ch. sép., tv., tt. conf., asc., libre: oct., du 2 au 6 nov., du 30/12 au 8/01 & svts. 0478-72.07.05 - 071-34.26.67. (V46657)

La Panne, appart. 4p., au centre et à 50m de la mer, asc., tv, terr., à pd: 170 EUR/sem. 0477-82.37.13 (V46724)

La Panne, appt., à l., face mer, 6/8 p., 2ch., spacieux, lumineux, près du centre. 0479-32.75.55. (V46729)

Lacs de l'Eau-d'Heure, gîte rural de rêve, 3 épis, jusq. 9p., 3ch., 2sdb., cuis. sup. éq., fo., idéal rando, vélo, sp. nautiq., équit., pétanq/place. 0477-79.67.71 - www.gitelelleul.be (V46660)

La Panne, appt. rdch., à 30m de la digue, endroit calme, 2ch., 4 à 5 pers., tt. équip., tt. conf., 70m2. 071-63.35.50 ou 0498-08.69.40. (V46666)

Oostende, Mariakerke, à v. ou à l., we-sem-ms, studio, lux., 4p., tt. conf., digue, vue côté soleil. 059-80.89.44 - 0478-44.74.18. (V46588)

Ardennes, Alle, magnif. appart. avec jard., 2p. + 2 enfnts., we, sem., mois, ou pour 2 pensionnés à l'année. 061-50.13.72. (V46488)

La Panne, calme, vue mer, appt. 4p., 1ch., sdb., cuis. éq., tv, 2 terr., 55 EUR/nuit, cond. spéc. longue pé., oct., nov., pas d'animaux. 0477-86.09.83. (V46636)

Knokke Heist, Laguna Beach, studio 2p., 25 EUR./j., studio 4p., 35 EUR./j., 700m mer, proche gare Duinbergen, pisc. inter. 0476-78.91.48. préf. le soir. (V46668)

Ardennes, rég. Houffalize, maison 10-12p., 4ch., cuis. sup. éq., tt. conf. - http://www.hugova.be/bet/fr.html 0479-23.71.32 (V46711)

Durbuy (Wéris), we ou sem., à l., nivel appt. duplex, 1ch., 2p., (+convertible 2p., cuis. éq., (liv., tv, dvd, sdb., wc, phot. disp. 086-21.45.43 - 0486-42.91.39. (V46710)

Roquebrune, studio, div. lit, pet. ch., terr. sud, tv, cuis. éq., l.l., l.v., chff., pk., oct./mai, 600 EUR./m., 350 EUR./qz., 0039-3382828048 - le.gazz@gem.it (V46709)

Lacs de l'Eau d'Heure, mais. de vac. à la campagne, jusqu'à 7p., véranda, liv., 2 salons, cuis.éq., fo., 3ch., gde. sdb., tr. grd. jard., vue magnif., idéal repos et rando. 0477-79.67.71. (V46662)

St-Idesbald digue, appt. ent. rénové, 2è ét., 4p., 1ch., liv. avec tv, dvd, canapé lit, cuis. sup. éq., w-e - sem.-qz. 0477-37.83.23. (V46655)

Koksyde, St-Idesb., part. loue villa, tt. conf., au calme, 4ch., sdb., douche sép., Toussaint, Nouvel-an, w-e., sem. 010-24.34.28 - 0475-61.10.52. (V46735)

Coxyde, studio 4p. tr. soign., 50m mer, tv., park.priv., Toussaint 200E, Noël 24 au 31/12: 300E, 1 au 8/01: 200E, bass. saïs.: 200E. 071-50.26.76 - 0476-45.79.04. (V46706)

La Panne Esplanade, 150m mer, appart. 2ch., gar., 2 bains, libre à pd: 17/10, vac. Toussaint et fin d'année. 0472-26.54.48. (V46695)

La Panne-Adinkerke, maisons de pêcheurs, ds dom. résident., 3ch., 6/8p., tt. conf., cuis. éq., tr. calme, park., jard. pl. sud, tv, Internet, w-e - sem.-qz... 0475-58.65.63 - www.kpimmo.com (V45289)

Westende, tb. studio, 4è ét., coin digue, tb. vue s/mer, 4p., ent. rénov., 1ch. séparée, tt. conf., centre comm., tv, asc., we, sem., qz., mois. 071-76.02.47 - 0478-91.57.53. (V46702)

La Panne, face mer, app. 2ch., tt.c., tr. lumineux + gar., au centre de la digue et pr. commerces, à l. apd: 1er oct., pas pour le w-e., à la sem. 010-88.04.24 - 0477-74.28.62 - 0475-46.60.23 (V46689)

Détente en Ardenne/Bohan, ch. d'hôtes, 80 EUR., 2nuits + déj., 2p., loue gîte 8p. - 061-41.40.17 - http://lattergaherisson.skyrock.com (V45612)

Villégiature (France)

Eté 2012, Provence-Verdon, villas et gîtes avec piscines - www.immodere.com/varcamdobd.php - 0033-682.40.88.78. (V46616)

Roquebrune, Menton, appt., tt. conf., bord de mer, tv, pk., hiver 810 EUR/mois. - www.immoweb.be - n° 28339374. - 071-31.58.52 (V46701)

Golfe de St-Tropez (Cavalaire), C. Azur, appart. rez de villa, tt. conf., sup. v/mer, 50m plage, grde. terr., park. couv., jard. 18a. 082-61.45.75 ou 0477-59.17.71. (V46703)

S.O. France, au Sud de Cahors, vaste maison isolée 11p. + bb., ds. gd. vaste parc clos avec pisc. priv. au sel de mer: www.abritel.fr (690738) - 061-27.10.39. (V46693)

Votre arrière saison à Wissant, Côte d'Opale, pt. appart. centre village, 300m plage, rdc., tt. conf., 2ch., terr., cave, park. priv., 5p max., 50 EUR/nuit. 0497-46.56.74. (V46677)

Menton, Côte d'Azur, bord de mer, studio, appt., 2/3p., tt. conf. 068-28.25.75 après 19h & w-e. (V46667)

Les 2 Alpes, appart. 4 à 6p., bien exposé, tt. conf., prix inter., altitude 1650-3600 - 0498-29.44.19 - www.location-2alpes.com (V46635)

S.O. Tarn & Garonne, 8km Moissac, ch.d'hôtes et gîte 80m2, 6p (+4p), pisc., tt. conf., sup.éq., calme, anim. adm., ttes. saïs. 300 à 700E/sem. 0033-686.10.28.69 ou www.doucefrance.info (V46697)

Bretagne, 100m mer, Plouguerneau, côte sauvage, pittoresque, 4 criques naturelles, aber = fjord breton, à l'embouchure. 0477-27.65.14. (V46714)

Villeneuve, Loubet, Côte d'Azur, 250m plage, quart. résid., gd. studio, été, hiver. 081-73.68.98 - 081-74.53.74. (V46721)

Côte d'Azur, villa 6 p., grconf., cuis.éq., grde. terr. plein sud avec 47m privé de bord de mer, 1000 EUR/qz., été 2.000 EUR/qz. 081-65.50.11. (V46257)

Roquebrune, Cap-Martin, Menton, à l. ttes périodes, studio tt. conf., S.O. grde. terr., belle vue montagne, bord de mer, tv, m.o., photos disp. 085-84.14.30. (V46731)

Vosges, La Bresse, 13km de Gérardmer, appt., 2/4p., liv. coin cuis., 1ch. + coin mont., 2 lits sup., park. priv., tv, vue, loc. tte saïs., sem., w-e. 063-67.78.11 - www.chalet23.izihost.com (V46644)

Htes Vosges, La Bresse, chalet tt. en bois, pr. 6p., cuis. éq., cheminée, tr. belle vue. - 0494-47.71.98 - www.chalet-la-bresse.be (V46713)

Villégiature (Autres pays)

Almuncar (20kms de Motril), digue mer, 1er ét., super appart., tt. conf., 2ch., 2sdb., max 6p., pisc., tv,franç., photos s/dem. 0495-20.60.85. (V46673)

Loc. hiver, Suisse, Hte. Nendaz, chalet ent. rénov., 6p., 3ch., cuis.éq., grd. conf., vue imprenable, grd. domaine skiable s/4 vallées, pas animaux. 063-57.83.39 - 0475-51.88.17. (V46704)

Esp., Costa Blanca, Torreveija, villa, 3ch., gd terr., gd pisc., gd jard., hiver de nov. à avril 2012, 540 EUR/mois + chges. et caution. 0477-54.14.52. (V46738)

Almuncar + Benidorm, appart. vue mer, 1ch., tv, sdb, l.l., liv., terr. sud, m-o., 399E/m. +chges, 07-08/2012: 899E/m., 650E/qz., 1 chien adm., pisc., park. 02-657.40.86 - 0477-59.47.33. (V46597)

Unique ! Suisse Valais, Ovronnaz, prix tr.doux/sem. tt.c., spl. appt. 2-6p., lux.éq., tr. ensol., imm. terr. sud, vue sup., ski prox.pist., 3 pisc. therm. chaudes, doc+photos. 02-653.35.25. (V45572)

Vacances à petit prix, en famille, Igea Marina "Rimini", hot. Mimosa en all. esc. a/p. de 399 EUR/sem., p. doc, rens. et réserv. 061-41.40.17 dès 17h. (V45701)

Suisse Valais, beaux appt. 6p., grd. confort, cuis. éq., vue imprenable, grde. terr. plein sud, alt. 1400m, 800 EUR/qz. 081-65.50.11. (V46258)

Majorque, St-Ponsa, à l., appt. rdc., 2ch., 2 sdb., terr. jard., park., mer à 200m, zon. calme, résid., tt. faç. 085-23.09.44. (V46700)

Escala, villa 3ch., 600m centr. mer, Touss. Nouv.-an., hiver, 200 EUR/sem., libre aussi l'été., photos. 0472-26.54.48. (V46696)

Espagne, Salou, appart. 2p., 1ch., cuis. équip., salon, balcon, loc./sem., quinz., libre tte. l'année, très bonnes conditions. 019-63.43.57. (V46720)

Tenerife, playa des Duque, villa, 6p., 3ch., 2 pisc., belle terr., endr. calme, pr. couple ou fam., beau temps permanent, 10j/900 EUR., 2 sem/ 1000 EUR., 1mois/1600 EUR. 0475-41.17.74. (V46577)

Nouvelles de la santé

// Jambes sans repos

Le samedi 17 octobre à 19h, l'Association du syndrome des jambes sans repos organise une conférence pour parler de cette maladie.

Lieu : Centre Culturel des Variétés, Grand-Place - 4540 Amay.
Rens. > 0476/82.54.28 - www.absjr.be

// Don d'organes

Le mardi 18 octobre à 19h30, l'Association d'information du don d'organes et sensibilisation organise un débat sur le thème "Le don d'organes. Un choix deux vies...?".

Lieu : 1/3, rue de l'Eglise - 4032 Chênée.
Rens. > 04/229.55.63 - www.aidons.be

// Culture palliative

Les mercredis 19 et 26 octobre de 9h à 16h, l'asbl Reliance organise deux journées de formation intitulées "Comment participer à la diffusion de la culture palliative?". S'adressent aux infirmier(e)s responsables d'équipe. Prix : 60 EUR.

Lieu : 137A, rue des Viaducs - 7020 Nimy.
Rens. > 065/36.57.37 - reliance@belga.com.net

// Ondes et santé

Le jeudi 20 octobre de 8h30 à 15h45, l'association des Masters en Sciences de la santé publique de l'ULg organise une journée d'échanges sur le thème : "Quelles ondes pour quel monde? Impacts sur la santé". S'adresse aux professionnels de la santé. Prix: 35 EUR non-membre.

Lieu : 2, quai du Barbou - 4020 Liège.
Inscr. > 085/41.10.23 (fax) - alssp.ulg@gmail.com

// Gala Hôpi-clown

Le samedi 22 octobre à 17h30, Hôpi-clown fête ses 15 ans et à cette occasion, l'association organise un grand gala sous le chapiteau d'Alexandre Bougione (Atomium). Prix: 16,70 EUR (en prévente).

Lieu : Parc de Laeken - 1020 Bruxelles.
Rens. > www.hopiclown.be

// Handicap

Le vendredi 21 octobre à 20h, les communautés de l'Arche, foi et lumière et l'OCH organisent une conférence-débat sur le thème "Une place pour chacun".

Lieu : 132, rue du Duc - 1150 Bruxelles.
Rens. > 02/772.79.54 - info@larche.be

// Personnes âgées

Les vendredis 21 et 28 octobre de 9h30 à 16h, l'asbl "Cep-âge. Accompagner le grand âge" organise à Bierges une formation sur le thème "Ecoute et accompagnement de la personne âgée". S'adresse aux volontaires, soignants et familles.

Rens. > 010/86.70.08 - www.cep-age.be

// Images et handicap

Le collectif Ose(r) et les Ateliers de la rue Voot organisent, d'octobre à mai, un atelier de création artistique dédié au handicap et ses représentations à travers la photo. Première séance: le vendredi 21 octobre de 10h à 12h30. Prix: 105 EUR.

Lieu : 2, av. Einstein - 1300 Wavre.
Rens. > 02/762.48.93 - www.voot.be

// Soins de santé

Le w-e du 22 au 23 octobre, le Centre de formation Cardijn organise une formation sur le thème "Soins de santé : responsabilités en question?". Prix: 55 EUR.

Lieu : 26, chemin des Marronniers - 5100 Wépion.
Rens. > 081/23.15.22 - www.cefoc.be

// Retour au domicile

YOUR CAREER

Prendre soin des autres, c'est aussi soigner votre carrière

LE SECRÉTARIAT NATIONAL DES MUTUALITÉS CHRÉTIENNES À BRUXELLES RECRUTE (H/F):

- > des médecins-conseils
- > un comptable – reporting analyst
- > un business analyst Soins de Santé
- > des collaborateurs et managers IT
- > expert payroll

Pour le détail de ces offres, consultez le site www.mcjobs.be
Envoyez votre CV et lettre de motivation via le site Internet.



Vous trouverez la liste complète de nos offres d'emploi sur www.mcjobs.be



L'ASBL CLINIQUE SAINT-PIERRE À OTTIGNIES ENGAGE (H/F):

> une secrétaire médicale responsable

pour le secrétariat de Gynécologie - CDI - temps plein - entrée immédiate.

Plus de détails sur www.clinique-saint-pierre.be
Envoyez votre candidature manuscrite avec CV détaillé et une photo récente à Mr. Melotte, Directeur des RH, Clinique Saint-Pierre, av. Reine Fabiola 9 - 1340 Ottignies.

AIDE & SOINS À DOMICILE EN BRABANT WALLON ENGAGE (H/F):

> des infirmiers diplômés ou brevetés

pour les centres de Nivelles-Ottignies-Jodoigne - entrée immédiate.

Offres: contrats divers, de préférence à temps partiel - voiture de service, chèques repas, GSM, téléphone fax - barème hospitalier et sursalaire pour horaire inconfortable - assurance groupe, assurance accident vie privée... - formation continue.

Renseignements: 067/89.39.51, Nadine Van Hecke

Envoyez votre candidature à Aide et Soins à Domicile Brabant Wallon, chée. de Namur 52 c - 1400 Nivelles ou nadine.vanhecke@fasd.be

LE FOYER NAMUROIS, SOCIÉTÉ DE LOGEMENTS SOCIAUX RECRUTE (H/F):

> un comptable diplômé baccalauréat - temps plein - disposant d'une expérience d'au moins 5 ans.

> un conducteur des travaux - deviseur

possédant un diplôme en construction ou similaire, soit ancien indépendant, avec une expérience et une ancienneté reconnue de minimum 5 ans.

Plus de détails sur www.swl.be
Envoyez votre candidature avant le 14 octobre à thomas.thaels@le-foyer-namurois.be ou Le Foyer Namurois, rue des Brasseurs 87/1 - 5000 Namur.

LE CHU MONT-GODINNE RECRUTE (H/F):

> un chef de service d'orthopédie > un chef de service de chirurgie générale

Plus de détails sur www.chumontgodinne.be
Envoyez votre candidature avant le 30 octobre au Professeur B. Delvaux, Recteur, Président du Centre Médical, pl. de l'Université 1348 Louvain-la-Neuve avec copie au Professeur P. De Coster, Médecin Directeur, CHU Mont-Godinne, av. Dr. G. Thérasse 1 - 5530 Yvoir.

LE CENTRE HOSPITALIER DE WALLONIE PICARDIE ASBL (CHWAPI) RECHERCHE (H/F):

> un ingénieur responsable de maintenance > un conseiller en prévention niveau I

Plus de détails sur www.chwapi.be
Envoyez votre candidature à Vinciane Sente, Directrice des RH, av. Delmée 9 - 7500 Tournai ou vinciane.sente@chwapi.be

LIRE ET ÉCRIRE EN WALLONIE ENGAGE (H/F):

> une direction adjointe chargée de la coordination des actions temps plein - CDI - échelon 5 CP 329.02.

Plus de détails sur <http://wallonie.lire-et-ecrire.be/>

L'ASBL MAISON MARIE IMMACULÉE RECHERCHE (H/F):

> une directrice de crèche pour sa crèche "Les Petits Filous" à Neufvilles.

Profil: infirmière diplômée de formation - 38h/sem., du lundi au vendredi - une expérience similaire dans la fonction est un atout.

Envoyez votre candidature à J.F. Maribro, Responsable département RH, Grand Chemin 61 - 7063 Neufvilles - jf.maribro@asbl-mmi.be

LE SERVICE DIOCÉSAIN DES JEUNES À LIÈGE RECHERCHE (H/F):

> des animateurs rémunérés - pour le diocèse de Liège.

Fonction: soutenir les groupes de jeunes et leurs animateurs dans les unités pastorales et doyennés - accompagner une réflexion sur la pastorale des jeunes - animer des temps de formation.

Profil: diplôme A1 (baccalauréat) - insertion actuelle dans la vie ecclésiale et expérience active dans l'animation des jeunes - formation théologique ou pastorale (ou être prêt à suivre cette formation) - travailler en équipe et s'intégrer dans le projet diocésain - faire preuve d'autonomie et de créativité - se déplacer et travailler occasionnellement en soirée et/ou le w-e.

Envoyez votre candidature avec lettre de motivation, CV et copie de la carte d'identité à Mr. Le Vicaire épiscopal, Baudouin Charpentier, rue de l'Evêché 25 - 4000 Liège ou evangile.vie@eveche-deliege.be

RÉSONANCE RÉSEAU FORMATION JEUNESSE ASBL RECHERCHE (H/F):

> un détaché pédagogique entrée en fonction le 1^{er} janvier 2012 - lieu de travail: Bruxelles.

Plus de détails sur www.cjc.be
Envoyez votre CV et lettre de motivation pour le 25 octobre au plus tard à Noémie Jadin, Secrétaire générale, Résonance, rue de la Charité 43 - 1210 Bruxelles - emploi@resonanceasbl.be

LE CJC, CONSEIL DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE, RECHERCHE (H/F):

> un détaché pédagogique entrée en fonction le 1^{er} janvier 2012 - lieu de travail: Bruxelles.

Plus de détails sur www.cjc.be
Envoyez votre CV et lettre de motivation pour le 16 octobre à Julien Bunckens, Secrétaire général du CJC, via recrutement@cjc.be avec la référence "Détachement pédagogique CJC"

LA CSC NAMUR-DINANT CONSTITUE UNE RÉSERVE DE RECRUTEMENT (H/F) POUR:

> un conseiller spécialisé pour le service chômage.

Conditions: être affilié à la CSC (et éventuellement en chômage complet indemnisé) - titulaire au minimum d'un diplôme d'humanités supérieures - avoir la volonté de travailler en contact direct avec les affiliés: les écouter, comprendre leur situation, constituer leur dossier et en assurer le suivi - travailler en équipe - sensible aux questions sociales et prêt à se former pour optimiser ses compétences - habiter la région de Namur-Dinant ou s'engager à y habiter.

Envoyez votre candidature motivée avec CV pour le 27 octobre au plus tard à CSC Namur-Dinant, Jean-Marie Constant, Secrétaire Fédéral, chée. de Louvain 510 - 5004 Bouge.

Offres de service

L'ASBL VOLONT'R RÉGION DE BRUXELLES RECHERCHE (H/F):

> des bénévoles

pour du volontariat relationnel auprès de jeunes patients de service d'oncologie - accompagner et distraire des adolescents et des jeunes adultes âgés de 15 à 25 ans et soignés pour un cancer - ouverture aux autres à travers la rencontre, l'écoute, un sourire, un geste...

Rens.: 02/219.15.62 - olivier@volontr.be - www.volontr.be

LA CONSULTATION ONE, RUE DE L'ALLIANCE (MÉTRO MADOU) À BRUXELLES, RECHERCHE (H/F):

> un bénévole

pour accueillir les mamans, peser et mesurer les bébés à la consultation le jeudi de 13h à 15h30.

Renseignements: 0473/95.40.47.

LE CARIA, CENTRE D'ACCUEIL DE RECHERCHE, D'INFORMATION ET D'ANIMATION À BRUXELLES RECHERCHE (H/F)

> des bénévoles

pour donner des cours d'alphabetisation à des groupes d'adultes - aider les enfants durant l'école de devoirs (6 à 12 ans) et pour participer aux différentes activités du centre.

Rens.: 02/513.00.14 ou 0487/15.08.78 ou caria135@skynet.be

Erratum

Une malencontreuse erreur s'est glissée dans l'article consacré aux Services d'analyse des milieux intérieurs (SAMI) du numéro d'En Marche du 15 septembre dernier. Dans l'encadré de la page 5, c'est évidemment le monoxyde de carbone (CO) qui doit faire l'objet d'une grande vigilance (ce gaz, lié à un appareil de chauffage défectueux, peut tuer) et non, comme nous l'avions indiqué, le monoxyde d'azote (NO). Toutes nos excuses à nos lecteurs. Quant à l'affirmation sur les allergies causées par certains cactus, il semble bien - précision utile - que celles-ci soient causées davantage par les poussières et acariens qui peuvent s'y accumuler que par la plante elle-même. Le nettoyage des cactus étant par définition peu aisé, mieux vaut s'abstenir d'en posséder en cas de gênes suspectes.

en marche

LA SOLIDARITÉ, C'EST BON POUR LA SANTÉ

Chaussée de Haecht, 579 - BP 40 - 1031 Bruxelles
☎ 02/246.41.11 - Fax : 02/246.46.30 - enmarche@mc.be - www.enmarche.be

EDITEUR RESPONSABLE : Jean Hermesse, Opberg, 23 - Bte 11, 1970 Wezembeek-Oppeem.

RÉDACTRICE EN CHEF : Catherine Daloze ☎ 02/246.46.29 - E-mail : catherine.daloz@mc.be

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION - JOURNALISTES :
Joëlle Delvaux ☎ 02/246.46.24 - E-mail : joelle.delvaux@mc.be
Philippe Lamotte ☎ 02/246.57.51 - E-mail : philippe.lamotte@mc.be
Virginie Tiberghien ☎ 02/246.26.26 - E-mail : virginie.tiberghien@mc.be

ADMINISTRATION - PETITES ANNONCES :
Carine Renquin ☎ 02/246.46.27 - Nelly Cohen ☎ 02/246.46.28
Internet : Chantal Dubuc ☎ 02/246.46.23

MAQUETTE : Olagil sprl - Mise en page : Olagil sprl, Chantal Dubuc, Philippe Maréchal

Affilié à l'Union de la presse périodique UPP
Membre de l'Union des Editeurs de la Presse Périodique
Tirage moyen 460.000 exemplaires

BIMENSUEL - Parution tous les 1^{ers} et 3^{èmes} jeudis du mois (1^{er} jeudi du mois en juillet et en août)

IMPRIMERIE : REMY-ROTO - rue de Rochefort 211-213 - Zoning Industriel - 5570 Beauraing
ROUTAGE : BARBIER - Parc Créaly - Zoning industriel - 5032 Isnes (Gembloux)

//Vacances Intersoc//

Skier en famille à Chamrousse

Profitez de la semaine de Nouvel An ou des vacances de Pâques pour vous offrir des sports d'hiver à des prix attractifs.

Située sur le flanc ouest des Alpes, Chamrousse bénéficie d'une situation privilégiée. Un cadre d'exception entouré d'une forêt d'épicéas avec une vue imprenable sur le

massif du Taillefer. La station s'étend sur deux niveaux: Chamrousse 1650 (Recoin) et Chamrousse 1750-1700 (Roche Béranger - Domaine de l'Ar-selle) reliés par les pistes de ski.

Formule location!



Intersoc à Chamrousse en bref

- > La formule idéale pour des vacances à la neige en famille ou entre amis.
- > Un séjour en appartement avec, en option, un abonnement à sept repas du soir.
- > En plus des leçons de ski, de nombreuses animations pour les enfants.
- > Une station de ski très bien équipée pour les parents.

Prix en euros par semaine (du samedi au samedi)

| Période | Prix location appartement | |
|-----------------------------------|---------------------------|-----------------|
| | Type 1 : 4 pers | Type 2 : 6 pers |
| Du 31 décembre 11 au 7 janvier 12 | 520 EUR | 605 EUR |
| Du 31 mars au 7 avril 12 | 320 EUR | 370 EUR |

Les leçons de ski, le matériel, les remontées mécaniques et les repas ne sont pas compris et font l'objet d'un supplément.

>> Pour plus d'infos, contactez notre service clientèle au 070/23.38.98, de 8h à 18h en semaine (jusqu'à 13h le samedi) ou surfez sur www.intersoc.be

LIC A5654

Infos sur l'Hospi solidaire au 0800 10 9 8 7 ou sur www.mc.be

La solidarité, c'est bon pour la santé.



Cinéma

La fée

Une histoire d'amour et de fée, un conte burlesque et loufoque, d'une poésie fulgurante.

Elle s'appelle Fiona et a de superbes cheveux roux. Pour le reste, c'est moins glamour : pieds nus un peu sales et jogging rose. Pourtant Fiona est une fée, une vraie, quoiqu'aux pouvoirs un peu limités, comme on le verra... Lorsqu'elle propose à Dom, portier de nuit à l'Hôtel de la rue des Amoureux d'exaucer trois vœux, tout ce qui lui vient à l'esprit, c'est un scooter et l'essence gratuite à vie. Pour le troisième, il ne sait pas. "Prends ton temps" lui conseille la fée bien avisée... Le lendemain, le scooter est là, dans le hall de l'hôtel, mais Fiona a disparu...

Il était une fois, dans un passé pas si lointain, un genre de film dans lequel on voyait arriver les gags de très loin. C'était un gros plan insistant sur le seau d'eau au-dessus de la porte ou sur la plaque d'égoût grande ouverte, et l'anticipation participait pleinement du plaisir. Il en va un peu de même dans ce film un brin vieillot, hors du temps en tout cas. Les images sont fixes, les plans très



© Laurent Thurin/Naï

longs et les trucages sentent bon l'encastrique. L'évidence est mise sur les corps, dégingandés et élégants, des comédiens. La parole est rare, comme un cartouche de film muet. "Notre cinéma est souvent qualifié de 'burlesque poétique'. J'aime beaucoup cette expression", explique le Français Bruno Romy, un des trois réalisateurs-comédiens, avec le Belge Dominique Abel et la Canadienne Fiona Gordon. "Elle fait penser au 'réalisme poétique' cher au duo Carné-Prévert. Le burlesque, c'est le désir de faire rire les spectateurs avec des images, des cadres, des corps, des couleurs, des sons, des décors, avec tous les outils que nous offre le cinéma, plus les situations des héros sont tragiques, plus il y a de matière burlesque".

Un peu comme une histoire qui commencerait par la fin, les trois films ac-

tuellement à l'actif du trio sont construits autour du couple formé par Dominique et Fiona : *L'Iceberg*, en 2005, chroniquait leur rupture et leurs retrouvailles, *Rumba* en 2007, les saisisait dans un état de plénitude, contrarié par la malchance, alors que *La Fée* nous détaille leur rencontre. Il sera également question d'un Anglais cleptomane et de son chien-sacoche, d'un barman myope et ses Dieselles, de flics pas finauds et de clandestins en errance, dans une ville totalement cinégénique, Le Havre, qui inspira Jacques Tati ou Aki Kaurismaki (1). On reste en bonne compagnie...

// LINDA LÉONARD

(1) "Mon Oncle", "Playtime", de Jacques Tati, et "Le Havre", de Aki Kaurismaki, dont la sortie est prévue en décembre.

>> **La Fée**, de et avec Fiona Gordon, Dominique Abel et Bruno Romy • 1h34

Musée

Bye Bye, Africa !

Le Musée de l'Afrique centrale fermera ses portes l'été prochain. Pour mieux renaître en 2015. En attendant, il livre ses trésors cachés, y compris ses mythes les plus tenaces.



© Musée de Tervuren

C'en est fini du charme désuet du Musée de Tervuren. Fini, aussi, de ses pièces un brin poussiéreuses qu'un musée digne de ce nom doit idéalement, au XXI^{ème} siècle, présenter à ses visiteurs. Le Musée royal de l'Afrique centrale (MRAC) n'en a plus que pour quelques mois à offrir aux regards son inestimable patrimoine biologique, culturel, social et anthropologique sur l'Afrique. Bye bye, le MRAC ? Loin de là ! D'abord parce qu'entre juillet 2012 et mai 2015, longue période de fermeture, ses collections continueront à être exposées (très partiellement) dans d'autres institutions bruxelloises et... à New York. Mais surtout parce que tant le bâtiment, inauguré par le Roi Albert en 1910, que ses collections, promettent de ressortir grandies et magnifiées par le traitement qui leur sera accordé.

L'enveloppe, d'abord. Célèbres par leur rotonde ouverte sur le parc, les constructions actuelles seront flanquées d'un nouveau bâtiment, situé à quelques dizaines de mètres. Ce pavillon d'accueil en verre comprendra un restaurant à son unique étage. Il sera relié à l'édifice principal par un couloir souterrain, utilisé pour les

expositions temporaires. Le mariage entre l'ancien et le neuf, dans un site de verdure aussi chargé d'histoire belge, est un pari audacieux, qui ne pourra être jugé qu'à l'usage... Quant aux bâtiments fréquentés depuis un siècle par les visiteurs, on attend avec impatience la nouvelle ligne scénographique qui servira de fil rouge à leur découverte. Les projets annoncés sont alléchants : travail sur la lumière "zénithale" (finies, les occultations mortifères pour protéger du soleil les animaux empaillés!), remise à l'honneur des verrières et des fers forgés des vitrines imaginées à l'époque par l'architecte Girault, restauration des fresques d'origine (notamment celle sur Léopoldville), généralisation des écrans tactiles quadrilingues, etc.

Mais le pari n'est pas seulement architectural. Tant pour l'infrastructure que pour les pièces présentées, il s'agit à la fois de conserver un certain esprit colonial – à condition de l'expliquer, le commenter, le replacer dans son contexte, le critiquer : bref, le travail de l'historien – et de rendre compte d'une Afrique libérée de ses clichés et stéréotypes : plus contemporaine, urbaine et en perpétuel bouillonnement. On peut donc espé-

(1) L'exposition "Uncensored", présentée jusqu'au 8 juillet prochain, sera enrichie de divers événements repris sous l'appellation "Bye bye Museum" : nocturnes, contes, danse et musique, cartes blanches, visites scolaires inédites (une nuit au Musée avec la classe), etc. Attention, pour certaines activités, les inscriptions se terminent le 12 octobre. Infos : 02/769.52.11 – www.africamuseum.be

rer une exploitation maximale, pour ne prendre qu'un seul exemple, de ces énormes sculptures mettant en scène de "courageux" missionnaires Arabes faisant le négoce des "pauvres" Noirs...

Avec intelligence, le MRAC a décidé de fêter cette fermeture provisoire par une expo valorisant ses coulisses, ses caves, ses collections non exposées et jusqu'aux rumeurs qui le hantent depuis son origine. Non, la vénérable institution ne compte pas, nous jure-t-on, des êtres humains empaillés ! Et non, l'un des ses masques les plus impressionnants, de type Pende, n'a pas inspiré Picasso ! Le parcours d'"adieu" offre au visiteur le privilège de déambuler parmi des centaines de trophées de chasse et crânes d'éléphant rangés dans les caves. Rien que les armoires de collection en bois, alignées le long des couloirs interminables du sous-sol, valent le détour.

Encore un mot pour formuler un espoir : que les travaux, prévus pour un montant de 66 millions d'euros, permettent de mieux valoriser la collaboration de longue date du MRAC avec une vingtaine de pays africains en matière de recherche, d'aide au développement et de formation : une autre façon de lier passé, présent et avenir, sur la scène internationale, pour une institution fédérale qui, tôt ou tard, se retrouvera plongée dans un contexte politique chahuté...

// PHILIPPE LAMOTTE

Exposition

Tronc, branches et feuilles dans le Musée du Botanique

"Bioadversité" est le titre choisi par l'artiste bruxellois Bob Verschueren pour l'exposition de son travail au Botanique - centre culturel de la Communauté française à Bruxelles. Vous avez bien lu : ad-versité. Ce néologisme renvoie, explique l'artiste, au fait que "l'homme puise tant dans la nature... qu'il finit par l'épuiser".



© Bob Verschueren

Installation XV/11 "Bioadversité" - arbres morts, pots de fleurs, sons d'arbres.

L'exposition ne s'adresse pas qu'aux écologistes convaincus, militants de la biodiversité.

Elle recèle une esthétique susceptible de toucher tout un chacun, se présentant parfois comme une véritable galerie de tableaux. Mais, derrière ses créations, Bob Verschueren ne cache pas sa volonté d'aiguiser les consciences de nos esprits curieux. Quand l'artiste dialogue avec le végétal, là un tronc d'arbre, là des ronces, des feuilles, là du bambou, là des fougères ou un artichaut..., quand il les livre sous forme d'installations, de photographies, de gravures ou de sons..., le visiteur ne peut manquer d'être intrigué, touché. Peut-être parce que les créations de Bob Verschueren témoignent de ce que le végétal a de commun avec la nature humaine : sa fragilité et sa finitude, comme il le dit. C'est à la conscience de l'être humain qu'il parle finalement.

Dans une conversation épistolaire avec Robert Dumas, auteur d'un "Traité de l'arbre", il décrit avec force ses intentions : "Face à ceux qui passent leur temps à mépriser, persécuter, chasser, brûler, capturer, abattre, éliminer, déraciner(...) tous ceux qui ne leur ressemblent pas ou pas assez, il nous faut nous concentrer sur la moindre brindille, sur un détail d'une feuille ou d'une branche pour y entrevoir tout le mystère de l'existence en ce monde, l'énorme pouvoir obstiné de la vie, et tenter de le leur montrer".

Souvent Bob Verschueren évoque ce grand bouillonnement naturel qu'on appelle la vie. Il l'observe, tente de comprendre ses formes, ses forces, ses facultés. Puis il passe à l'étape d'observance, comme il la nomme : il s'essaie à suivre les mêmes règles pour travailler le matériau et construire une œuvre. Un travail empli d'éphémère, car le matériel vivant poursuit son chemin, se désagrège avec le temps.

Balade photographique

Avec l'exposition au Botanique, le visiteur peut entrevoir plusieurs aspects du travail de l'artiste autodidacte et en recherche permanente : de l'installation de troncs d'arbres au milieu du Musée, d'où s'élèvent des sons inquiétants et une odeur de terreau, aux miniatures végétales photographiées dans des "positions" étonnantes. Deux cosses de haricots ressemblent à des becs de pingouins qui se donnent un bisou, une feuille de châtaignier prend des allures de cocotte en papier.

L'expérimental est au rendez-vous. Surtout, dans la galerie à l'étage du Museum, le visiteur découvre une vingtaine de tirages, qui, comme autant de tableaux, témoignent des réalisations de l'artiste. Le déroulé des montages naturels est magnifique. Il va bien au-delà de la rétrospective photographique d'un travail passé. Devant les photographies une à une, on plonge dans un univers particulier. Comme dans une balade aux découvertes surprenantes et touchantes, les photos sont toutes des haltes, dans autant de lieux qui ont abrité les installations : le domaine du Château de Senefte, celui d'Hélécine, la Bamboueraie de Gènerargue en France, un champ, un prieuré, un bois... Chaque lieu est un écrin. Il entoure le travail de l'artiste, l'inspire, le réintègre. Le Botanique où se côtoient salles de musée, de concert, galerie et serres, réussit cette belle intégration.

// CATHERINE DALOZE

>> **Bob Verschueren. Bioadversité.** Botanique, 236 rue royale à 1210 Bruxelles • Jusqu'au 6 novembre • Ouvert du mercredi au dimanche de 12h à 20h • Entrée : 5 EUR (prix plein), gratuit pour les moins de 12 ans. Infos : www.botanique.be • 02/218.37.32.



Pour une rémunération juste des médecins

Notre système de soins est l'un des plus appréciés au monde : peu ou pas de listes d'attente, facilité d'accès, liberté de choix et des soins de qualité. Ce résultat remarquable est le fruit, notamment, de la qualité et de l'engagement de nos médecins. Leur rôle est central. Pour maintenir cet équilibre, la manière de les rémunérer devrait cependant être adaptée.

Le rôle central des médecins dans notre système de soins se manifeste aussi par la part importante que représentent les honoraires médicaux dans le budget total des soins de santé : 6,6 milliards d'euros en 2010, soit 29% du budget total. Ces honoraires ne sont cependant pas intégralement perçus par les médecins. Selon les spécialités, une partie plus ou moins importante de ces honoraires sert à couvrir les frais de fonctionnement et d'amortissement des appareillages et des services médicaux, tels que les laboratoires de biologie clinique et les services de radiologie.

Ces dernières années, les honoraires médicaux ont été régulièrement revalorisés, particulièrement les honoraires des médecins généralistes (MG) et des spécialistes pratiquant peu d'actes techniques. Dans le même temps, le salaire moyen des travailleurs n'a augmenté que de 1% par an hors index. Cette augmentation a été voulue comme mesure d'équilibrage pour les MG et certains spécialistes (gériatrie, rhumato, oncologie, psychiatrie...). Derrière ces taux de croissance des honoraires médicaux se cachent cependant des tendances inquiétantes et des différences importantes injustifiées. Les corriger est essentiel pour préserver la qualité et l'engagement des médecins au sein de notre système d'assurance maladie.

Des honoraires liés aux coûts réels

Les prestations remboursées aux médecins se composent de milliers d'actes différents : consultation, échographie, scanner, interventions chirurgicales, analyses de biologie clinique... A chaque acte correspond un code de nomenclature et un tarif de remboursement. Ce tarif est fixé en fonction de la complexité de l'acte, du coût du matériel et de l'assistance éventuellement nécessaire.

Etant donné l'évolution des techniques médicales, ce tarif se doit d'évoluer. Un exemple relatif aux analyses de biologie clinique : elles nécessitaient autrefois de nombreuses manipulations ; aujourd'hui ce sont des automates qui officient. L'automatisation a entraîné une forte diminution des tarifs. Ainsi, les tarifs doivent être régulièrement adaptés pour correspondre à la réalité des coûts. Sans cette adaptation, le tarif de remboursement est en décalage et l'acte peut devenir très 'rentable' ou déficitaire. Plus la nomenclature vieillit, plus le décalage se creuse. Ainsi, certains actes de cardiologie, de néphrologie ou de radiologie sont devenus aujourd'hui "trop" rentables. Les médecins dans ces spécialités sont anormalement rémunérés par rapport aux généralistes ou à d'autres spécialistes.

Ces honoraires surévalués constituent un vrai problème de santé publique. D'une part les étudiants sont davantage attirés par ces spécialités plus lucratives et délaissent les autres spécialités comme la gériatrie et la psychiatrie. D'autre part, les hôpitaux se battent pour obtenir l'agrément de tels services plus 'rentables' et se montrent moins intéressés par les autres, pourtant néces-

saires. Revoir les tarifs est donc essentiel pour des raisons d'équité et de santé publique. Ce chantier aurait dû démarrer depuis 2005!

Décourager les actes superflus

La rémunération des médecins est directement liée au nombre d'actes réalisés. Il existe un risque de multiplication d'actes inutiles, d'autant plus grand que les mécanismes de financement valorisent davantage la quantité des actes produits que leur qualité. Notre système de soins peut inciter à la multiplication d'actes inutiles. Ainsi, le financement des hôpitaux basé sur le nombre et la gravité des admissions incite à la multiplication des admissions et des actes qui y sont liés. Pour une même pathologie, le nombre d'actes médicaux facturés peut varier fortement d'un hôpital à l'autre. Par ailleurs, le mode de financement des hôpitaux est également de plus en plus dépendant d'une part rétrocedée par les médecins sur leurs honoraires. Ce système rend les gestionnaires d'hôpitaux intéressés par la croissance des activités médicales.

La multiplication d'actes inutiles peut avoir aussi un impact négatif sur la santé. En Belgique, vu le grand volume d'actes de radiologie, par exemple, la population serait soumise à 2 voire 4 fois plus de rayons ionisants que les patients de pays proches.

Encourager les médecins conventionnés

Au-delà des 6,6 milliards d'euros d'honoraires médicaux remboursés par l'assurance soins de santé, certains médecins perçoivent aussi des suppléments. Ces suppléments sont autorisés si le médecin n'est pas conventionné ou pour des soins à l'hôpital en chambre privée. Ces dernières années, on assiste à une certaine dérive des suppléments.

D'une part, on constate que le nombre de médecins conventionnés diminue dans certaines spécialités et ce malgré la revalorisation de leurs honoraires. Est-il dès lors encore pertinent de rembourser ces médecins non conventionnés de la même manière que les médecins conventionnés qui respectent les tarifs? Aucune garantie tarifaire ne protège le patient. Ne serait-il pas plus pertinent de mieux rembourser les médecins qui s'engagent à respecter les tarifs?

D'autre part, les suppléments d'honoraires demandés en milieu hospitalier flirtent franchement avec l'indécence dans quelques hôpitaux (jusqu'à plus de 200%) ou sont tout simplement illégaux. Il faut mieux protéger les patients par rapport à ces pratiques, isolées mais inacceptables.

Les médecins occupent un rôle central dans notre système de soins. Leur engagement et la qualité des soins sont unanimement appréciés. Pour garantir ces atouts, nous devons moderniser leur système de rémunération en le rendant plus juste. Et ce n'est pas une question de moyens.

ça se passe

// Films AlimenTerre

Du 14 au 16 octobre, SOS Faim organise la 3^{ème} édition du festival de films AlimenTerre. Projections de films sur les désordres alimentaires du monde. Prix: 4 EUR/film - 12 EUR/pass. Lieu: Cinéma Vendôme - 1050 Bruxelles. Rens. > 02/548.06.73 • www.sosfaim.org

// Energie

Nature et Progrès organise un cycle de formation sur l'énergie. 1^{ère} séance: le samedi 15 octobre de 9h30 à 12h30, "Le citoyen et l'épuisement des réserves d'énergies fossiles: quel impact sur le coût du chauffage". Prix: 5 EUR. Lieu: 520, rue de Dave - 5100 Jambes. Rens. > 081/32.30.63 • www.natpro.be

// Etre parent

Le mardi 18 octobre à 12h15 et à 20h15, le Centre de planning familial et de consultations d'Uccle organise une conférence-débat sur le thème "Histoire et modélisation des familles modernes". Prix: 6,50 EUR. Lieu: 24, rue de Stalle - 1180 Bruxelles. Rens. > 02/376.10.00.

// Théâtre social

Le samedi 22 octobre, le Collectif 1984 organise un théâtre-social. A 18h, "Ca chauffe au foyer Bonaventure". A 19h, "La 3^{ème} guerre mondiale sera sociale". A 21h, "Demain il fera jour". Prix: 7 EUR. Lieu: 67, chée de Merchtem - 1080 Bruxelles. Rens. > 02/262.08.84 • www.collectif1984.net

// Bon usage de l'argent

Les 27, 28 et 29 octobre, l'EPE organise un séminaire sur le thème "L'argent: valeur en soi, valeur de soi". Prix: 180 EUR. Lieu: 62, av. De Fré - 1180 Bruxelles. Rens. > 02/733.95.50 • www.ecoledesparents.be

// Formation en prison

Le mercredi 19 octobre à 19h30, le CEFOC asbl organise une soirée-film + débat sur le thème "La formation en prison, l'impossible défi?". Lieu: Cinéma Sauvenière - 4000 Liège. Rens. > 081/23.15.22 • www.cefoc.be

// Féminisme

Le vendredi 28 octobre de 14h à 17h, l'Université des femmes organise une formation intitulée "l'homme est l'avenir de la femme". Lieu: 10, rue du Méridien - 1210 Bruxelles. Rens. > 02/229.38.25 • www.universitedesfemmes.be

// Solitude

Le w-e du 28 au 30 octobre, le Centre spirituel "la Pairelle" organise une retraite sur le thème: "Y a-t-il une bonne et une mauvaise solitude?". Prix: 94 EUR. Lieu: 25, rue M.Lecomte - 5100 Wépion. Rens. > 081/46.81.45 • www.lapairelle.be

// Travail Social

Le lundi 24 octobre, l'asbl Flora organise à Bruxelles une journée d'étude intitulée "Qualité et quantité".

Unies pour le meilleur et pour le pire! Quelles politiques pour la valorisation du travail social?" Rens. > 02/204.06.40 • www.florainfo.be

// Expo Compostelle

Jusqu'au 30 octobre, l'Association belge des Amis de Saint-Jacques de Compostelle organise une exposition d'une cinquantaine d'œuvres inspirées par la démarche de Compostelle. Films, concerts, conférences... Lieu: 36/38, rue St-Laurent - 1000 Bruxelles. Rens. > 010/45.12.32 • claire.colette@skynet.be

// Musique classique

Le dimanche 23 octobre à 16h30, l'asbl Parents dés-entantés organise un concert: concertos de Vivaldi. Prix: 15 EUR. Lieu: Ferme du Biéreau à 1348 LLN. Rens. > 0486/88.73.81 • concertparentsdesentantes@gmail.com

// Concert classique

Le vendredi 14 octobre à 20h15, le Chœur de Clerlande organise un concert classique. Prix: 19 EUR. Lieu: 2, av. des Combattants - 1340 Ottignies. Rens. > 010/41.44.35 • www.choeur-clerlande.be

// Bonheur, écologie, éthique

Du 29 au 31 octobre, la session SOIF propose à Ciney, une réflexion sur le bonheur, couleur de la vie personnelle et sociale. Prix: 170 EUR. Rens. > 064/44.56.60 • martine.hayette@gmail.com

// Horta

Jusqu'au 5 novembre aura lieu au Bozar, une exposition de Jérôme Latteur qui présente une série de photos consacrées au bâtiment du Palais des Beaux-Arts conçu par Victor Horta. Lieu: 23, rue Ravenstein - 1000 Bruxelles. Rens. > 02/507.82.00 • www.bozar.be

// Séparés, divorcés

Le vendredi 11 novembre se déroule la journée-rencontre annuelle pour personnes séparées ou divorcées, sur le thème: "Le pardon... et si on commençait par soi-même?". Prix: 15 EUR. Lieu: Monastère de Wavreumont • 4970 Stavelot Rens. > 087/78.77.46 • journee11-11@hotmail.fr

// Marché de l'emploi

Le jeudi 13 octobre de 9h à 17h, la fédération bruxelloise des organismes d'insertion socioprofessionnelle organise une journée d'étude: "Marché de l'emploi et ISP: quelles équations?". Prix: 10 EUR. Lieu: Maison du Peuple - 1060 Bruxelles. Rens. > 02/537.72.04 • www.febisp.be

// Lutte contre la pauvreté

Le Réseau wallon de lutte contre la pauvreté organise, le lundi 17 octobre, diverses activités sur le droit au logement. A 18h30, un vernissage-animation qui donne, via l'art postal, la parole aux mal logés. Lieu: 1, bd Zoé Drion - 6000 Charleroi Rens. > 081/31.21.17 • bureau@rwlp.be

Salons de l'éducation et du livre de jeunesse

Du mercredi 19 au dimanche 23 octobre, se dérouleront les salons éducation et du livre de jeunesse. Ce dernier a pour thème les "héro-ine-s"; tandis que le salon éducation propose rencontres, conférences, stands touchant de près ou de loin à la formation, l'enseignement. Ouverture de 10 à 18h (dès 9h en semaine pour le salon livre jeunesse).

Prix: 7 EUR (accès aux 2 salons) - 5 EUR si préinscription sur www.saloneducation.be - 2,50 EUR pour les enfants. Lieu: Namur Expo, 2 rue Sergent Vrithoff à 5000 Namur. Infos: www.saloneducation.be ou www.livrejeunesse.be

30 entrées gratuites à gagner!

Pour recevoir une entrée gratuite, envoyez-nous vos coordonnées complètes (nom, prénom, n° de membre, adresse et n° de téléphone où vous joindre en journée) par mail à enmarche@mc.be avec en objet: "concours salon".

Les gagnants seront tirés au sort le vendredi 14 octobre et prévenus par téléphone. Les entrées seront à retirer au bureau d'information/presse du salon de l'éducation (liste Concours En Marche).

Concours